# La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°452/**FÉVRIER 2024** 

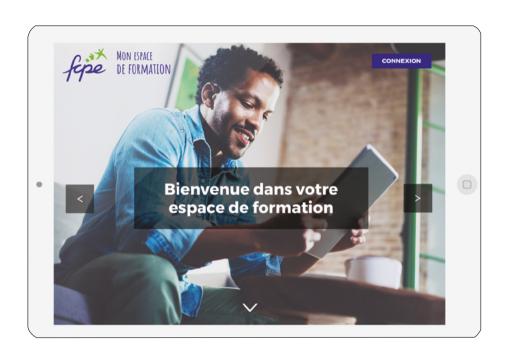


CHOC DES SAVOIRS

La FCPE refuse le tri des élèves! UNIFORME

L'arbre qui ne cachera jamais la forêt des inégalités





# J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

Un espace de formation pour les parents d'élèves

#### SOMMAIRE

5 Instantanés

10 Nos coups de cœur

Dossier

mesures pour l'école de demain

#### 21 **En pratique**

**ORIENTATION** • Restaurer des ouvrages d'art hors normes

SANTÉ • Rythmes de vie. Quand l'ado souffre d'insomnie

PSYCHO • Jeux vidéo. Équilibrer "l'agenda" des enfants

ÉDUCATION • Allo, y'a quelqu'un?

#### 26

#### **Actualités**

- La FCPE refuse le tri des élèves!
- Uniforme à l'école : l'arbre qui ne cachera jamais la forêt des inégalités
- Stage ou SNU : un "choix" qui condamnera les "sans réseau"
- École inclusive : le système craque faute de moyens

#### 26

#### Décryptage

L'évaluation des écoles et établissements scolaires

32

#### Regards croisés

ANINA CIUCIU/LISE FARON Loi « immigration »: les familles en danger?

#### 34

#### **Initiative**

Cantine: plus bio, plus sain, c'est possible!

Nos actions

Portrait Olivier Liron

# Les engagés de l'école publique ne cèderont rien

**66** La FCPE et les amis de l'école publique défendent inlassablement l'école publique de la première chance. Une école, véritable creuset de l'idéal républicain où l'on apprend à apprendre, mais aussi à faire société et à devenir citoyen. Une école où tous leurs enfants peuvent réussir.

À l'heure où beaucoup s'efforcent de saper le service public pour le livrer un peu plus chaque jour au service marchand, les amis et défenseurs de l'école publique sont toujours mobilisés et ne l'entendent pas de cette oreille.

Celles et ceux qui disaient notre cause perdue en sont pour leurs frais et plus que jamais, le pays veut pouvoir débattre et décider du projet de société dont l'école publique doit être porteuse et des moyens qui doivent être les siens pour y parvenir.

Parents engagés dans cette école publique, il nous appartient de continuer à être à l'avant-poste de ce débat de société en portant des mesures concrètes pour la changer. Nous avons l'ambition d'une école redevenant la fierté de tout un pays. une école publique qui traite les inégalités, plutôt que de les cacher avec des uniformes. Une école publique qui doit être, sur tous les territoires et pour toutes les familles, l'école du premier choix.



**GRÉGOIRE ENSEL** Président de la FCPE

#### Revue de la Fédération des conseils de parents

d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex II • Tél.: OI 43 57 I6 I6 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

#### RÉDACTION

Directeur de la publication et de la rédaction : Grégoire Ensel • Responsable Lafayette 75009 Paris • de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef: Alexandra Defresne •

#### Conception araphique: CITIZEN PRESS

Rédactrices: Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.

- Infographie: David Lory Dessin p.34: Bénédicte Govaert Conformément à la loi
- Crédits photos : iStock.

#### PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Tél.: OI 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général: Luc Lehérécy.

#### IMPRESSION

Direct impression • 96 bis Boulevard de Beaubourg -32. ZA Paris Est 77 184 Émerainville.

n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.



#### Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr

pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6€ (sans adhésion).

Suivez-nous



fcpe\_nationale



fcpe.nationale

Des questions? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales: 95







# Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

LOI

#### Relancer l'organisation des classes de découverte



Alors que les classes de découverte sont plébiscitées par les élèves et par la plupart des parents, elles diminuent d'année en année. Une proposition de loi visant à favoriser leur organisation, portée par la députée de Savoie, Émilie Bonnivard (LR), a été adoptée le ler février en première lecture à l'Assemblée nationale. Auditionnée, la FCPE a rappelé leurs bienfaits, mais aussi la difficulté à rendre ces sorties scolaires gratuites pour tous les élèves. Souvent, les associations de parents d'élèves compensent à la place de l'État. Le texte prévoit notamment la création d'un fonds national d'aide au départ.

Lire le dossier législatif : assemblee-nationale.fr

#### PRESSE JEUNE

#### FESTIVAL EXPRESSO

Le temps d'une nuit blanche, 200 journalistes jeunes âgés de 11 à 28 ans réalisent, dans les conditions du direct, une édition de leur journal ou radio.

Et remportent de nombreux prix. Grande fête de la liberté d'expression, cette 19° édition du festival Expresso aura lieu les 27 et 28 avril 2024 à Paris.

<u>Jetsdencre.asso.fr</u>



### La FCPE, première fédération des parents d'élèves

respectivement 9,45% et 32,70% de sièges obtenus dans le premier et le second degré, la FCPE reste la première fédération de parents d'élèves des écoles publiques, selon les résultats communiqués par le ministère de l'Éducation nationale le 18 janvier dernier. Au total, 6397732 parents d'élèves ont voté au sein de 42905 écoles primaires et au sein de 7779 collèges et lycées. Il est intéressant de constater que, par comparaison avec les années précédentes, les taux de participation des parents enregistrent une légère hausse : 53,48% (au lieu de 51,73% en 2022) dans le premier degré, et 21,42% (au lieu de 21,04% en 2022) dans le second degré.

En votant pour leurs pairs, les parents expriment ainsi leur volonté de participer au quotidien à la vie des écoles et établissements scolaires et d'œuvrer pour la réussite de tous les enfants. L'exercice de la démocratie scolaire est en effet fondamental et le ministère doit se montrer beaucoup plus actif dans ce domaine. La FCPE y participe en déposant des listes dans les écoles et établissements scolaires de tous les départements et en informant les parents d'élèves à chaque rentrée scolaire sur les enjeux et les modalités de ce scrutin, mais elle ne peut pas, à elle seule, combler les carences du ministère.

### Une élection trop peu médiatisée

Faire vivre la démocratie devrait passer par une réelle mobilisation de tous les acteurs. Une campagne médiatique sur le rôle et l'importance des élections scolaires doit être organisée chaque année par l'État.



#### instantanés



#### NOMS D'HOMMES

Jules Ferry, Jean Moulin, Jean Monnet, Victor Hugo... Sans surprise, selon une note publiée ce mois-ci par le Conseil d'évaluation de l'école, seuls 21 % des écoles, collèges et lycées publics portant un nom de personne ont celui d'une femme.

#### **VIOLENCES**

Depuis le 1er décembre 2023, les victimes de violences conjugales, en possession d'une plainte, peuvent obtenir de leur caisse d'allocations familiales une aide financière d'un montant minimum de 240€ (et jusqu'à 1 330€), attribuée sous 3 à 5 jours, pour faire face aux dépenses immédiates lorsqu'elles quittent le domicile.

#### **EMPATHIE**



Pour accompagner l'expérimentation de cours d'empathie dans 1000 écoles de janvier à juin 2024, le ministère a publié le volume I de son <u>kit</u> <u>pédagogique</u> début janvier. Le dossier détaille plusieurs principes et explicite le déroulement des séances.



### DE L'AIR PUR POUR NOS ÉLÈVES!

Près de 30 000 cas d'asthme sergient évitables chaque année en France chez les enfants de 6 à 11 ans par une réduction des expositions au formaldéhyde via des actions d'aération-ventilation de l'air dans les salles de classe et près de 12 000 cas de sifflements en éradiquant la présence des moisissures visibles. C'est ce que révèle Santé publique France, qui a publié, le 30 janvier 2024, les résultats de la première évaluation quantitative des

impacts sur la santé (EQIS) de la pollution de l'air dans les écoles élémentaires. Ces travaux inédits confirment ainsi l'intérêt de renforcer les actions d'amélioration du bâti scolaire. Dans la continuité de ce travail. des EQIS seront déclinées au niveau local courant 2024. Elles permettront de fournir aux collectivités des données plus fines, utiles à l'action territoriale.

#### **MILLIARDS**

Le redoublement coûte chaque année à l'État deux milliards d'euros, dont un milliard au lycée. (Source: Cnesco)

#### PROJET DE DÉCRET

#### Le retour du redoublement obligatoire!

Un décret publié en 2014 au Journal officiel avait fait du redoublement, dès la rentrée 2015, une décision exceptionnelle. La mesure était de retour sur la table des discussions du Conseil supérieur de l'éducation, le 8 février 2024, dans le cadre de l'examen des textes du « Choc des savoirs ». En primaire, le conseil des maîtres n'émettra plus une proposition de redoublement, mais une décision. Et dans le premier, comme dans le second degré, le redoublement ne revêt plus de caractère exceptionnel. La FCPE, qui a voté contre, compte sur le Conseil d'État pour retoquer ce projet de décret, puisque l'article L 331-7 du code de l'éducation, de niveau supérieur, prévoit bien que « Le redoublement ne peut être qu'exceptionnel. »



#### **EN SAVOIR PLUS:**

Internet Lire le rapport du Cnesco de 2015.

#### FINANCER LES PROJETS SCOLAIRES







ESSAI

#### **AVIDES DE LIENS**

« L'enfance et la terre sont dans une même attente de soins ». Pour la psychanalyste Sophie Marinopoulos, à côté de la crise climatique, la crise relationnelle fait tanguer la société. Il est urgent de donner du temps aux enfants pour tisser des liens. La qualité de leur relation à l'autre est une condition indispensable pour changer le monde.

> Ce que les enfants nous enseignent, Ed. Les liens qui libèrent, 18 €.

#### **STATISTIQUES**

#### **Apartheid** scolaire

Sans action des pouvoirs publics en faveur de la mixité sociale, un enfant sur deux à Paris sera scolarisé dans le privé dans 10 ans. C'est ce qu'a révélé Julien Grenet, directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'économie de l'éducation, le 6 février lors d'une soirée-débat organisée par la mairie de Paris sur l'avenir de l'école publique. Selon les résultats de ses travaux statistiques, les dynamiques de ségrégation s'amplifient, notamment avec la baisse démographique que connaît la capitale. Or, des leviers existent pour lutter contre ce phénomène : le conditionnement des financements publics ; les fermetures de classes identiques dans le privé et le public ; interroger la pertinence d'intégrer des lycées privés à Affelnet.

Lire aussi la note de l'IPP: www.ipp.eu

## La solidarité citoyenne attaquée

l y a un an, le gouvernement avait fixé un objectif de "zéro enfant à la rue". Or, en octobre 2023, ils étaient encore près de 3000 enfants à dormir dehors chaque soir. Face à ce chiffre faramineux et faute de places suffisantes d'hébergement d'urgence, les associations, dont la FCPE, réunies au sein du Collectif associations unies, continuent à se mobiliser sur le terrain pour mettre les familles à l'abri. Les occupations d'écoles se sont multipliées afin de ne pas laisser les enfants dormir sous des tentes ou dans des voitures. Une solidarité citoyenne, qui est aujourd'hui malheureusement attaquée.

#### **Devoir d'assistance** à personne en danger

C'est pourquoi, le 8 février dernier, la FCPE a présenté lors du Conseil supérieur de l'éducation, un vœu intersyndical pour rappeler que les personnels et les parents des écoles et établissements scolaires ne font qu'exercer leur devoir d'assistance à personne en danger lorsqu'ils réquisitionnent les bâtiments. Les organisations citent la convention internationale des droits de l'enfant que la France a ratifiée et qui stipule, dans son article 27, « le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental,



spirituel, moral et social » et que les États parties « offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement ». « Les occupations d'écoles ne sont que des actions humanitaires qui ne doivent donner lieu à aucune répréhension ni pression hiérarchique!».





#### **DES HOMMES**

ont recu des poupées et 48 des femmes des jouets voiture dans leur enfance.

SEXISME

#### La famille et l'école dans l'œil du viseur

S'attaquer aux racines du sexisme : c'est la recommandation du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a publié le 22 janvier 2024 son 6e état des lieux. « Famille, école et numérique sont les trois incubateurs qui inoculent le sexisme aux enfants dès le plus jeune âge. Il faut donc le combattre là où il nait », insiste le HCE, chiffres à l'appui. 70% des femmes estiment ne pas avoir reçu le même traitement que leurs frères dans la vie de famille, près de la moitié des 25-34 ans pense que c'est également le cas à l'école. Avec des conséguences directes sur l'orientation: 74% des femmes n'ont jamais envisagé de carrière dans les domaines scientifiques ou techniques.



#### **EN SAVOIR PLUS:**

Internet haut-conseil-egalite.gouv.fr



# LE TOITORIEL

À l'usage des personnes qui souhaitent soutenir les familles sans toit des écoles, collèges et lycées

eleves-sans-toit.fr







# los coups de ceur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter... des idées pour toute la famille!



#### LE LOUVRE

#### **VISITEZ ET DANSEZ!**

À l'occasion de l'exposition « L'Olympisme. Une invention moderne, un héritage antique », le chorégraphe et danseur Mehdi Kerkouche imagine pour le Louvre une expérience inoubliable : des visites sportives et dansées le matin du 24 avril au 31 mai.

Internet louvre.fr

#### MUSIQUE

#### **Petit Grand Festival**

Les enfants de O à 12 ans ont désormais leur festival de musique à la Philharmonie de Paris! Au menu de la première édition du Petit Grand Festival les 16 et 17 mars : des concerts, comme Pájaros, des activités de pratique musicale, et surtout, le clou du spectacle : les clés de la célèbre Grande salle Pierre Boulez seront remises aux enfants pour une chasse au trésor grandeur nature!

Internet philharmoniedeparis.fr



#### THÉÂTRE

### **CONTES ET LÉGENDES**

#### Vous ne ressortirez pas indemne de la pièce dingue

de Joël Pommerat, créée en 2019 et rejouée en ce moment à Paris. Cette mise en lumière de la virtualisation des relations chamboule. Le monde adolescent confronté à l'intelligence artificielle provoque émotion, colère, rires et angoisse à la fois.



Jusqu'au 31 mars 2024. portestmartin.com

#### JO 2024

#### Parcours de la Flamme

La première torche du Relais de la Flamme Olympique de Paris 2024 sera allumée le 16 avril, lors d'une cérémonie dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce. À l'issue d'un voyage à bord du Belem, c'est le 8 mai 2024, à Marseille, que la Flamme Olympique débutera son épopée en France.

Internet paris2024.org



#### CINÉMA

#### LE MONDE EST À EUX

Après son livre L'École de *la réconciliation,* le professeur de Drancy, Jérémie Fontanieu, est passé à la réalisation! Son film met en images sa méthode miracle, cette alliance entre les élèves, leurs parents et les professeurs qui montre toute son efficacité! Un arand bravo!

Sortie Le 20 mars 2024.

#### Une découverte sensorielle des œuvres

ouer, c'est tout un art! Depuis le 10 février, le musée de l'Orangerie a ouvert un espace dédié aux tout-petits et enfants jusqu'à 12 ans. Conçu pour sensibiliser les plus jeunes à l'art, ce lieu en accès libre – sur présentation d'un billet – et en autonomie propose une approche unique grâce à divers îlots d'activités centrés sur l'expérimentation, la manipulation et le jeu.

L'univers est directement inspiré des Nymphéas de Claude Monet et de son jardin à Giverny. Des alcôves sonores permettent également de s'immerger dans les œuvres du musée en écoutant les podcasts Promenades imaginaires.

Internet <u>musee-orangerie.fr</u>



# DOCUMENTAIRE PHOTO en questions

# La photo en questions

Les photos de manif prennent-elles parti ? Comment détecter une image truquée ? Ce documentaire invite les ados à prendre de la distance avec l'image, omniprésente, entre ce qui est capté de la réalité et ce qui est perçu sur des écrans et dans les journaux. Un livre pédagogique nécessaire.

Éd. Actes Sud jeunesse, 16,50 €.



#### **NUDES**

#### À travers trois jeunes d'horizons

différents, l'étudiant en médecine Victor, la lycéenne Sofia, la collégienne Ada, la série *Nudes*, dévoilée le le<sup>er</sup> février sur la plateforme Prime Video, explore les ressorts du cyberharcèlement. Le plus courant étant celui de la trahison : quand photos ou vidéos de nus fuitent sur les réseaux sociaux, c'est souvent que le contrat est rompu. Alors, la machine s'emballe, et nous devenons tous complices, suggèrent les réalisatrices Andréa Bescond, Sylvie Verheyde et Lucie Borleteau.



10 épisodes de 26 min ; 16+.





Face à la surabondance informationnelle qui caractérise notre époque, l'esprit critique, capacité à trier et qualifier l'information, est essentiel.



#### **PARIS**

#### CITÉ DES SCIENCES

Ateliers, exposés, rencontres, conférences, projectionsdébats, formations et même escape game sont au programme de la Cité des sciences et de l'industrie du 21 mars au 3 avril 2024 pour cette 3<sup>e</sup> édition du Printemps de l'esprit critique.

cite-sciences.fr



#### VILLEURBANNE

#### AU CŒUR DE L'ESPRIT CRITIQUE

En 2024, le Printemps de l'esprit critique devient national, avec des événements partout en France. À Villeurbanne, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques accueillera l'exposition « Au cœur de l'esprit critique », inspirée de la BD, *L'esprit critique*, parue chez Delcourt en 2021. Un parcours en 12 planches visible jusqu'au 14 mars.

printempsdelespritcritique.fr; enssib.fr



#### **VIDÉOS**

#### **INFOX?RIPOSTES!**

« Le changement climatique, ça sauve des vies! », « Un verre de vin par jour, c'est bon pour la santé! », « La Terre est plate »... Face aux infox, le YouTubeur Thomas Gauthier et de nombreux scientifiques réagissent avec rigueur et humour et nous donnent des clés pour décoder le vrai du faux.

https://leblob.fr/series/infox-ripostes

# LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

#### **THÉMATIQUES**

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

#### ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le club des enquêteurs

3-11 ans • Support interactif en téléchargement • Jeu pédagogique en ligne

#### PHARE DUCAMAINTAIN VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement" 9-11 ans et 12-15 ans • Mallettes de jeux Nouveau • Version dématérialisée interactive

> Maël le roi des bêtises Dès 3 ans • Album

#### SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école Dès 3 ans • Album

#### SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité Dès 3 ans • Album

#### ÉDUCATION À LA SANTÉ

Maël et Maëva, bien dormir pour bien grandir Nouveau Dès 3 ans • Album

#### mae.fr

Pour toute information. contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 06-23 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE







#### **DE LIRE CE DOSSIER!**

1. Une autre voie que le choc des savoirs est possible

2. Nos enfants, citoyens de demain, méritent mieux

> 3. S'opposer, c'est aussi proposer et construire

mesures pour l'école de demain

I l est de tradition, pour la FCPE, d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle autour de leur projet éducatif, tout en portant sur la place publique un certain nombre de propositions concrètes pour l'école publique. Pourquoi le refaire dès aujourd'hui et ne pas attendre 2027 ?

Parce qu'il y a un besoin urgent dans notre société d'un débat sur l'école publique et ses objectifs. Les polémiques provoquées par les propos de l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Amélie Oudéa-Castéra, ajoutées aux annonces de Gabriel Attal sur « le choc des savoirs », l'illustrent parfaitement. Quelle école publique souhaitons-nous pour quelle société?

Mais l'urgence est aussi démographique. Le système scolaire devrait perdre environ 500 000 élèves entre 2022 et 2027. C'est une opportunité à saisir pour mieux faire école! Quelles décisions prendra la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet? Supprimer des postes d'enseignants ou diminuer le nombre d'élèves par classe?

Nous sommes nombreux à vouloir changer l'école, en témoigne le succès de la consultation Quelle école pour demain?, organisée par France Bleu<sup>1</sup>. Alors que le gouvernement annonce des dispositifs – que la FCPE combat depuis toujours – qui viennent durablement restructurer l'école publique, nous demandons une concertation nationale sur l'école publique.

Les vingt mesures portées par le conseil d'administration de la FCPE s'articulent autour des sept axes d'amélioration du climat scolaire (lire encadré ci-dessous). Elles portent notre vision de l'école publique et ont l'ambition de nourrir ce débat. Parmi elles, beaucoup sont dans la continuité de celles que nous portions lors des demières élections. D'autres sont nouvelles et suivent l'évolution de la société, comme l'intelligence artificielle qui fait durablement irruption. »

#### Grégoire Ensel, président de la FCPE

(I) Plus de 169 204 participants ont déposé 2 599 propositions et plus de 627 662 votes pour les départager. La consultation est en cours d'analyse : https://about.make.org/pourquoi-cette-demarche/mafrance-energie

La recherche scientifique a prouvé qu'un climat scolaire plus serein<sup>1</sup> améliore l'implication des élèves dans les apprentissages et développe l'estime de soi et qu'il réduit les inégalités en augmentant les résultats scolaires. <u>Sept « facteurs »</u> propices à son amélioration ont été identifiés par la Délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire (DMPLVMS). Une démarche de progrès, à condition toutefois de travailler simultanément sur chacune de ces composantes. Si elles étaient retenues et appliquées, les mesures de la FCPE apporteraient des résultats significatifs et immédiats.

(I) Lire notre Revue des parents 448.

#### 7 FACTEURS DU CLIMAT SCOLAIRE stratégie d'équipe qualité de vie à l'école iustice scolaire Climat scolaire pratiques partenariales pédagogie et coopération prévention des violences coéducation et du harcélement



#### GARANTIR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES



1



# Maximum 24 élèves par classe de la maternelle au lycée

« Les élèves font plus d'efforts dans les petites classes. Ils prennent plus d'initiatives, sont davantage actifs et engagés dans leurs tâches. Par ailleurs, les problèmes de discipline sont moins fréquents. »

**DENIS MEURET,** PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION.

À la rentrée 2022, le nombre moyen d'élèves, dans le public et le privé en pré-élémentaire et en élémentaire, était inférieur à 24 par classe. Dans le second degré, la barre des 24 était en revanche franchie avec 25,9 élèves par classe en collège hors Segpa et 30,3 au lycée général et technologique. Seul le lycée professionnel était épargné, selon les chiffres du site de l'Éducation nationale.

Pour autant, la FCPE estime que le compte n'est pas bon. Que ce soit en primaire ou au collège, la moyenne du nombre d'élèves dans les classes françaises se révèle supérieure à celle des autres pays d'Europe. Par ailleurs, les moyennes en France dissimulent des situations très contrastées d'une académie à l'autre. Les parents constatent des effectifs à 28-30 élèves dans certains collèges, ou 34-36 au lycée. Certes, la clé de la réussite scolaire dépend moins des effectifs dans une salle de cours que de la manière dont on y enseigne et dont on y apprend, mais au-delà de 24 élèves, les conditions sont peu propices à l'apprentissage et à une bonne ambiance de travail.

2

#### Des enseignants absents remplacés dès la première heure

« Je veux qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer, du jour au lendemain, les professeurs dans les classes des élèves. »

EMMANUEL MACRON, 22 MARS 2023.

15,4 millions d'heures d'enseignement n'ont jamais été assurées en 2020-2021, soit 8,8% des 175 millions dispensées chaque année dans le second degré. Ce chiffre avancé en 2022 par Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale en poste, avait résonné comme un coup de tonnerre! En 2007-2008, les heures non remplacées ne représentaient que 6,7% des cours.

La solution est sans appel : il faut recruter. La remise en place de brigades d'enseignants titulaires dédiés au remplacement est non négociable. Et ces personnels recrutés doivent être des professeurs formés et qualifiés. Pour le second degré, il est également impératif de réduire le nombre de jours de carence à partir desquels un enseignant doit être remplacé. Quinze jours au collège et au lycée, c'est une éternité!

3

# Les droits des enfants en situation de handicap respectés



« Je regrette que l'accueil des enfants en situation de handicap à l'école soit trop souvent bricolé et que les modalités de leur scolarisation soient encore inadaptées. Cela contribue à aggraver des situations et à éloigner encore davantage les enfants de l'école, au lieu de les inclure. »

CLAIRE HÉDON, DÉFENSEURE DES DROITS, 2022.

À la rentrée 2023, douze nouvelles mesures ont été annoncées par le gouvernement à la suite de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023 pour améliorer leur inclusion. Mais les associations ne croient plus au miracle. Pire, 23% d'enfants en situation de handicap n'ont « aucune heure de scolarisation » par semaine, selon l'indicateur de <u>l'Unapei</u>.

La FCPE dénonce le parcours du combattant auquel sont confrontées les familles. Dans l'enquête qu'elle a réalisée en mai 2023, 63% des parents concernés déplorent un délai supérieur à trois mois entre l'accord de notification de la MDPH et la mise en place de l'aide réelle. La FCPE exige que la MDPH reste le lieu de l'évaluation des besoins et que toutes les notifications soient honorées. De plus, le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap doit être revalorisé. Ce qui règlera également le problème de leur recrutement. D'une pierre deux coups!

# Des rythme

### Des rythmes d'apprentissage en phase avec les besoins des élèves

« Huit semaines, ce n'est pas trop long pour l'enfant s'il est bien occupé. L'enfant a besoin d'une coupure, de voir d'autres horizons, de se retrouver en famille sur un temps long. »

\_\_\_\_\_

FRANÇOIS TESTU, CHRONOPSYCHOLOGUE, LE MONDE.

Le calendrier scolaire n'est pas satisfaisant, car il ne répond pas aux besoins et aux intérêts de l'enfant, ce qui *in fine* nuit à ses apprentissages. Aujourd'hui, sa structure est le fruit de modifications incohérentes qui répond à des injonctions contradictoires d'intérêts touristiques et économiques, sans prendre en compte les recommandations des chronobiologistes.

La FCPE propose que le calendrier scolaire soit bâti sur deux zones pendant les vacances d'hiver et de printemps, avec une semaine de chevauchement pour permettre aux fratries des familles éloignées ou séparées de se retrouver, et avec une semaine de cours en plus sur l'année scolaire. La FCPE ne souhaite pas toucher aux vacances d'été, mais souhaite que la question de la quantité et de la diversité de l'offre de loisirs collectifs pendant les mois de juillet-août soit réinterrogée, que l'on habite en ville ou à la campagne.

# Une restauration scolaire accessible a tous

« L'accès à la restauration scolaire, qui constitue un corollaire du droit à l'éducation, joue un rôle de plus en plus important dans l'alimentation, l'équilibre nutritionnel et le quotidien des enfants. »

\_

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA DÉFENSEURE DES DROITS, UN DROIT À LA CANTINE SCOLAIRE POUR TOUS LES ENFANTS (2019).

La qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire est un enjeu de santé publique. C'est pourquoi la FCPE attend que la loi Égalim, qui fixe aux cantines l'objectif de servir au moins 50% de produits dits durables ou de qualité, dont 20% de bio, soit appliquée partout. En complément, à partir du 1er janvier 2025 (ou 2028 pour les communes de moins de 2 000 habitants), les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique devront être bannis des restaurants scolaires. Parmi les autres mesures importantes, l'augmentation de l'offre de menus végétariens est également une revendication de longue date de la FCPE. Car elle permet de satisfaire un public le plus large possible, et de réduire le coût des repas. Consommer local et de saison est plus que jamais d'actualité. Enfin, la FCPE insiste sur le fait que la pause méridienne peut répondre à des objectifs éducatifs : favoriser la découverte de nouvelles saveurs ou encore sensibiliser à l'équilibre alimentaire et ainsi lutter contre l'obésité. Elle refuse que des enfants puissent en être exclus, car devant respecter certaines restrictions alimentaires quelles qu'en soient les raisons (religieuses, de santé...) ou parce que leurs parents sont sans emploi.



# Des espaces scolaires sains et adaptés aux changements climatiques



« Il y a une décennie, on isolait les bâtiments sans se préoccuper de la qualité de l'air. On sait aujourd'hui que c'est un enjeu majeur aussi bien en termes sanitaires qu'en termes écologiques. Un lieu mal ventilé a un impact négatif sur la concentration des élèves. »

JEAN-PATRICK MASSON, VICE-PRÉSIDENT ET PILOTE DE LA DÉLÉGATION TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE DIJON MÉTROPOLE, REVUE DES PARENTS Nº446.

La crise du Covid a remis en lumière l'état trop souvent vétuste et inadapté du bâti scolaire hiver comme été, dans les territoires métropolitains et ultramarins. <u>Un rapport parlementaire</u>, publié en 2023, montre que seuls 14% des bâtiments scolaires répondent aux normes basse consommation.

La FCPE demande la réalisation par des experts d'un cahier des charges adapté à chaque territoire pour rénover et construire le bâti scolaire. Ce cahier détaillera les quatre critères nationaux attendus dans un établissement sain et adapté aux évolutions climatiques. Des normes précises sont indispensables : le nombre de m² moyens par élève dans une salle de classe, l'étiquette-énergie de chaque bâtiment de A à G, et la qualité de l'air. D'ores et déjà, ces quatre indicateurs peuvent être affichés devant chaque établissement scolaire pour que tout le monde puisse apprécier le chemin restant à parcourir.

#### dossier



#### **20 MESURES** POUR L'ÉCOLE DE DEMAIN



#### Une aide spécialisée pour les enfants les plus en difficulté



« Chaque enfant est susceptible de connaître à un moment ou l'autre des difficultés dans ses apprentissages. Et l'un des principes de l'école inclusive est qu'elle est bénéfique pour tous les élèves.»

VALÉRIE MAURIN-DULAC, ALORS CHEFFE DU BUREAU DE L'ÉCOLE INCLUSIVE À LA DGESCO, CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2022).

Le réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté (Rased) est une structure éducative. Chaque réseau, composé d'un psychologue de l'Éducation nationale et de deux enseignants spécialisés, vient en renfort dans les écoles maternelles et élémentaires pour prévenir et pallier l'échec scolaire d'enfants en difficulté pédagogique et éducative. Conséquence des massives suppressions de postes d'enseignants, le nombre de Rased a chuté drastiquement depuis quinze ans. Les Rased incomplets sont légion et leur répartition sur le territoire est très inégale. La FCPE, qui fait partie du collectif Rased, entend que ces réseaux soient recréés ou confortés sur tous les territoires, en augmentant le nombre de postes qui leur sont alloués et, surtout, en préservant leur mission initiale : aider chaque enfant en difficulté scolaire, quelle que soit sa singularité. La FCPE rappelle que l'inclusion est un droit, et non une faveur.



#### La création d'un pôle médicosocial sur tous les territoires

« Une médecine scolaire puissante passe d'abord par le recrutement de professionnels motivés et une meilleure répartition territoriale.»

ROBIN REDA, DÉPUTÉ RENAISSANCE, EXTRAIT D'UNE TRIBUNE PARUE DANS *LE MONDE* (MAI 2023).

Pas assez nombreux, mal pilotés, faiblement rémunérés... Les médecins et les infirmières scolaires, les psychologues et les assistants sociaux peinent à répondre aux nombreuses pathologies qui affectent les élèves d'aujourd'hui. Or, un enfant qui va mal aujourd'hui et qui n'est pas pris en charge dans de bonnes conditions est un adulte qui ira mal dans la société de demain.

La FCPE réclame que soient mieux coordonnés les différents acteurs de la santé scolaire et de mieux définir les rôles et les expertises de chacun afin que la médecine scolaire soit plus efficace et attractive. Elle demande la création d'un pôle médico-social sur tous les territoires pour accueillir, accompagner, orienter, soigner, garantir une équité d'accès à ce service public et une vraie politique de santé à l'école.



#### Associer impérativement les parents dans la lutte contre le harcèlement

« L'implication des parents dans la mise en place de la prévention constitue un gage de réussite.»

NICOLE CATHELINE, PÉDOPSYCHIATRE. EXTRAIT DE LA BROCHURE MINISTÉRIELLE <u>HARCÈLEMENT ENTRE</u> ÉLÈVES (2011)

15% des élèves ont le sentiment d'être harcelés et 1 jeune sur 5 a été victime d'un acte de cyberharcèlement répété... Le programme pHARe, plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, mis en place par le gouvernement a certes été généralisé à la rentrée 2023. Inégalement déployé, il néglige la prévention et ne donne pas de place aux parents pour agir et réagir lorsque cela est nécessaire.

Pour les enfants dit « harceleurs », la réponse doit être proportionnée et éducative. Ces élèves et leur famille doivent faire l'objet d'un accompagnement spécifique dans la durée pour permettre une remédiation durable de la situation. La FCPE préconise la mise en place d'une formation « harcèlement » pour tous les parents délégués et élus qui le souhaitent.

# 10

# Une justice scolaire co-construite avec la communauté éducative

« La punition est le résultat légal d'un comportement illégal. Pour qu'une punition soit éducative, il faut que l'acte ait bien été commis, qu'elle soit proportionnée à l'acte qui a été commis et qu'elle soit légale. »

-

BERNARD DEFRANCE, PHILOSOPHE,

La justice scolaire met en œuvre par tous les moyens et leviers dont dispose un établissement un contexte favorable à l'épanouissement et à la réussite de l'élève. Cela passe par des sanctions et des punitions éducatives, une autorité ferme et bienveillante quand un élève ne respecte pas le cadre et le respect de ses droits. Pour se sentir bien à l'école, les enfants et les jeunes doivent être respectés dans leurs droits.

La FCPE juge qu'il est essentiel d'impliquer tous les membres de la communauté éducative de chaque établissement à l'élaboration et/ou la mise en œuvre du règlement intérieur ; d'appliquer des sanctions justes, éducatives, et proportionnées ; d'éviter la multiplication des conseils de discipline ; de favoriser les commissions éducatives qui apportent préventivement une réponse personnalisée ; et de respecter les règles du droit à la défense. La FCPE condamne l'exclusion d'un élève qui, pour elle, est un aveu d'échec.

# **12**

#### Le renforcement du statut du parent d'élève élu

« Nos élèves, nos enfants ont besoin de savoir que l'école et la sphère familiale dans lesquelles ils évoluent œuvrent ensemble, chacune dans leur rôle, à leur construction individuelle et citoyenne. »

NAJAT VALLAUD-BELKACEM, ANCIENNE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, <u>15 DÉCEMBRE 2015.</u>

Depuis 2016, les représentants de parents, qu'ils soient agents publics, salariés du privé ou non salariés, bénéficient de mesures réglementaires destinées à leur permettre d'exercer au mieux leur mandat: congé de neuf jours par an pour siéger dans les instances officielles de l'Éducation nationale; indemnisation financière en cas de perte de salaire; indemnisation pour les parents non salariés; remboursement des frais de déplacement. Ces mesures, obtenues par la FCPE, constituent un pas important vers la mise en place d'un statut du parent délégué.

Pour aller plus loin, la FCPE souhaite que ces mesures revêtent un caractère obligatoire et ne dépendent pas de l'accord de l'employeur comme c'est le cas actuellement. Trop de salariés, notamment dans le secteur privé, ont du mal à faire reconnaître ces droits, encore peu connus. Le bénévolat pour l'école ne doit pas être entravé!

RECONNAÎTRE ET VALORISER LA PLACE DES PARENTS



La médiatisation
des élections scolaires

« On ne fera pas la refondation républicaine de l'école sans les professeurs ou contre les professeurs. On ne la fera pas non plus, sans et contre les parents d'élèves. »

VINCENT PEILLON, ANCIEN MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DISCOURS AU <u>66°CONGRÈS</u> DE LA FCPE

6 397 732 parents ont voté en septembre 2023 aux élections scolaires alors que 20 millions d'entre eux sont appelés aux urnes. Pourquoi ? La FCPE le sait et le déplore depuis longtemps : le manque d'information sur le rôle pourtant essentiel des représentants de parents. Comment y remédier ? Le ministère de l'Éducation nationale doit absolument organiser une vaste campagne médiatique, à tous les échelons, pour faire voter et valoriser leur action quotidienne au sein de l'école publique.

Chaque année, ce scrutin organisé par la République dans plus de 50 000 établissements scolaires publics se déroule dans la plus grande indifférence alors qu'il est la pierre angulaire d'une vraie coéducation entre parents et équipes éducatives sur le terrain. Le vote électronique, qui prend de l'ampleur, est une opportunité à saisir pour voir les choses en grand. Nous sommes en février. Tout est encore possible pour septembre 2024. À bon entendeur...

**13** 

#### Un crédit d'impôt pour les adhérents FCPE non imposables



« Pour les personnes non imposables, le crédit d'impôt permet d'être remboursé de tout ou partie des sommes engagées. »

SERVICE PUBLIC.FR

Aujourd'hui, une personne imposable qui adhère à la FCPE a droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de sa cotisation. Or, une personne non imposable n'a pas le bénéfice de cette loi : elle paye la totalité de son adhésion, ce qui représente un frein pour des faibles revenus.

La FCPE souhaite un crédit d'impôt pour chaque adhérent qu'il soit imposable ou non. Cette mesure pourrait s'appliquer à toutes les associations utiles pour la société, afin de rendre le militantisme plus attractif.

#### dossier



#### **20 MESURES** POUR L'ÉCOLE DE DEMAIN

#### FAVORISER LE /IVRE ENSEMBLE **TOUT PRIX**



#### Une carte scolaire qui garantit la mixité sociale et scolaire

« Les élèves exposés à des camarades d'origines sociales plus variées ont des réseaux amicaux plus denses et diversifiés socialement et sont plus confiants quant à leur niveau scolaire et leur capacité à progresser.»

PAULINE CHAROUSSET, MARION MONNET ET YOUSSEF SOUIDI, CHERCHEURS, LE MONDE.

Aujourd'hui, le contournement de la carte scolaire est un sport national qui conduit certaines familles à fuir vers le privé pour éviter les affectations au sein d'établissements publics « ghettoïsés ». Le séparatisme scolaire qui en découle est un poison pour notre pays, car en vivant dans des sphères parallèles, deux jeunesses ne se rencontrent jamais...

La FCPE demande la réouverture du chantier de la carte scolaire dans toutes les communes où la ségrégation sociale est à l'œuvre afin d'assurer la mixité dans tous les établissements publics. Elle exige que l'école privée soit également soumise à des contraintes de mixité afin d'observer une équité entre le public et



#### Un financement de l'État réservé à l'école publique



« Il n'est pas normal que l'État contribue au fonctionnement des écoles à fort indice de position sociale (IPS) de la même facon au'à celui des écoles qui ont un IPS plus bas. Il faut au contraire donner plus à ceux qui ont moins! » »

PIERRE OUZOULIAS, SÉNATEUR, LA REVUE DES PARENTS N° 448.

En 2021, 60% des écoles et 78% des collèges qui présentent un indice de position sociale (IPS) supérieur à 140, et donc qui accueillent des élèves favorisés, appartiennent au secteur privé. Ce même secteur privé - qui revendique la liberté de recrutement des élèves et des professeurs et qui refuse de se soumettre à une carte scolaire – est financé à 73% par l'argent public... En parallèle, l'école publique manque de moyens humains et financiers.

La FCPE refuse que l'argent public finance l'enseignement privé au détriment des moyens alloués à l'école publique, alors que ses besoins sont criants. Les parents qui font le choix de l'enseignement privé doivent en assumer intégralement les conséquences financières. Donner des moyens humains et financiers à l'école publique est le seul moyen de la préserver. C'est clair, net et précis.

# Vers la gratuité



« Faut-il être à ce point insensible à la question sociale pour ne pas davantage aider des élèves démunis à accéder à la restauration scolaire. à acheter la tenue de sport, à participer aux voyages scolaires? »

de la scolarité

JEAN-PAUL DELAHAYE. ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE. TRIBUNE PUBLIÉE DANS MARIANNE.

À l'école, 20% des élèves vivent dans la pauvreté. Fournitures, transports, sorties scolaires, équipements de l'enseignement professionnel... L'inflation, qui n'épargne pas les dépenses liées à la scolarité, a encore appauvri les familles déjà en grande difficulté.

La gratuité est une des valeurs cardinales de la FCPE. L'État, aux côtés des collectivités locales, doit prendre en charge tout ce qui est nécessaire à la scolarité d'un enfant en primaire, au collège et au lycée, notamment en lycée pro. La FCPE porte et anime le débat sur la gratuité réelle des fournitures scolaires, ainsi que des actions concrètes avec les fabricants car outre leur prix prohibitif, elles alourdissent substantiellement le poids du cartable et ne sont pas suffisamment respectueuses de l'environnement.

**OUVRIR** L'HORIZON **DES ÉLÈVES** 



#### De la philosophie en voie professionnelle



« Par définition ou en essence, tout être humain peut philosopher. Il ne philosophe pas a priori, il lui reste quand même un travail à accomplir, mais il peut philosopher.»

OSCAR BRENIFIER, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE.

L'arrêté du 22 janvier 2024, modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018, relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel supprime la possibilité d'utiliser les heures des co-interventions pour mettre en place des ateliers de philosophie. Cette suppression s'ajoute, depuis la rentrée 2019, aux réductions d'heures d'enseignement général, tel que le français ou l'histoire.

Pour la FCPE, ces mesures ont réduit la possibilité pour ces jeunes de s'adapter aux évolutions du monde du travail. L'école doit être le lieu où l'on apprend à penser et à se forger une opinion. La philosophie doit faire partie des enseignements généraux du lycée professionnel. Nos enfants ne doivent pas être des salariés corvéables à merci et sans outils pour penser et faire le monde.

#### Apprendre à raisonner avec l'intelligence artificielle aénérative



« L'intelligence artificielle (IA) offre des potentialités pour relever nombre de défis majeurs dans l'éducation (...). Cependant, les évolutions technologiques rapides engendrent inévitablement de multiples risques et défis, car leur rythme a jusqu'à présent dépassé celui des débats politiques et des cadres réglementaires. »

UNESCO.

Les IA génératives sont capables de créer du texte, des images, des vidéos, de la musique et du code informatique. Elles bousculent nos manières d'apprendre, de restituer, modifient le monde du travail et interrogent tous les acteurs de l'éducation. Comment préparer la jeunesse au monde d'aujourd'hui où humains et machines coexistent de plus en plus ? Comment garantir que les algorithmes restent toujours au service des êtres humains et pas l'inverse?

Consciente du potentiel et des dangers de l'intelligence artificielle, la FCPE demande qu'elle soit un outil d'apprentissage pour les élèves. L'acquisition de compétences essentielles, telles que la rédaction d'une requête pertinente, la capacité à développer un regard critique et à enrichir le résultat obtenu, pourra s'effectuer de manière progressive tout au long de la scolarité.

#### Le renforcement de l'éducation aux médias et à la vie numériaue



« La quantité importante d'informations produites se mélange avec d'autres contenus de nature très différente sur les réseaux sociaux. Cela oblige de faire preuve de discernement pour savoir ce qui relève de l'information vérifiée, indépendante et responsable et ce qui ne l'est pas. »

BRUNO PATINO, DIRECTEUR D'ARTE, OUEST-FRANCE.

Transversale, l'éducation aux médias et à l'information se déploie tout au long de la scolarité, du cycle 2 au lycée, dans tous les enseignements, notamment par le biais des professeurs documentalistes. Mais comme beaucoup « d'éducation à » inscrites dans les textes, l'EMI dépend d'appétences, de compétences, de moyens, de temps. L'éducation aux médias ne doit pas être un enseignement annexe, mais doit faire partie des enseignements fondamentaux. Elle propose la création d'un enseignement dédié aux médias et à la vie numérique en 6° et tout au long du collège. L'un des objectifs sera d'apprendre à utiliser les réseaux sociaux, à identifier les bonnes sources et à repérer les fake news...

### L'expérience de la mobilité pour tous



« Les voyages scolaires favorisent l'acquisition de connaissances et de compétences, concourent à l'épanouissement des élèves et participent à leur ouverture au monde.»

CIRCULAIRE DU 13 JUIN 2023.

#### Classe verte, de découverte, de mer, linguistique...

« Tout élève, quel que soit son milieu social d'origine, doit pouvoir bénéficier d'au moins un voyage scolaire au cours de sa scolarité obligatoire », continue la circulaire. Sera-t-elle suffisante à corriger les injustices vécues par des milliers élèves « jamais partis » quand d'autres partent plusieurs fois ?

La circulaire du 13 juin 2023 va dans le bon sens. Mais elle n'aborde pas la question des moyens alors que les coûts, notamment ceux liés aux transports, ont explosé. Pour que tous les enfants puissent partir, il faut veiller à ce que ces voyages soient accessibles à tous. La prise en charge par l'État d'au moins un voyage par élève au cours de sa scolarité (collège ou lycée) doit devenir la règle. En Europe ou dans le monde, car pour les élèves des territoires ultramarins, la proximité immédiate n'est pas forcément l'Europe.

# TAS TES RÈGLES, ET ALORS?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.





# Restaurer des ouvrages d'art hors normes

# Chaque grand chantier est chapeauté par un conducteur de travaux. Un métier d'organisation et de planification très recherché.

Texte: MARIANNE PEYRI

ême si la profession se féminise, les conductrices de chantier restent un « peu l'exception », constate Lison Ringlet, qui exerce le métier de conductrice de travaux depuis près de huit ans. Travaillant pour l'entreprise Lefèvre à Gennevilliers, c'est à elle que l'on doit la gestion des travaux actuels de restauration de l'église de la Sainte-Trinité dans le 9e arrondissement de Paris. Auparavant employée chez Pateu et Robert, elle a œuvré, pendant six ans, à la restauration de la citadelle de Besançon et de la cathédrale de Saint-Claude. « L'idée de préserver des bâtiments historiques et d'exception me plait beaucoup. La dimension éthique et écologique m'intéresse », témoigne l'ingénieure, attirée très jeune par le domaine de la construction, l'architecture et les ouvrages d'art hors normes.

Dotée d'un bac scientifique, elle est ainsi entrée à l'école d'ingénieur INSA de Strasbourg, pour une formation en génie civil de cinq ans. « Grâce à des stages réalisés en 4º et 5º année, je me suis spécialisée dans les monuments historiques et plus spécifiquement la restauration, la rénovation et réhabilitation de bâtiments en pierre. Le

domaine des monuments historiques est très vaste : on peut aussi être conducteur/rice de travaux avec une spécialité en charpente, en couverture, en sculpture, en menuiserie ou en ferronnerie », indique Lison Ringlet, qui précise qu'il est également possible d'exercer ce métier sans avoir fait une école d'ingénieur. En obtenant par exemple un BTS en génie civil, par la voie de l'alternance, ou encore depuis le chantier en gravissant les échelons de chef de chantier à assistant conducteur de travaux, puis conducteur de travaux.

### Un mixte entre technique et administratif

Rémunérée à partir de 2500 euros, à ses débuts, la conductrice de travaux, au quotidien, cumule plusieurs casquettes. Bien en amont, elle organise le planning des chantiers, définit les compétences en personnels et en sous-traitants, tout en cherchant des solutions pour optimiser les coûts ou accélérer le calendrier. Elle assure ensuite la coordination des chantiers jusqu'à leur réception, ce qui nécessite d'être en relation avec les architectes, les ateliers de taille de pierre, les clients, d'aller sur le terrain mais aussi de faire un suivi adminis-

# 3 QUESTIONS À SE POSER

1.

#### Ai-je des capacités d'organisation?

Ce métier demande de planifier l'ensemble de plusieurs chantiers, parfois en même temps. Cela nécessite une grande rigueur pour faire respecter les plannings, les délais, les budgets. Il faut aussi savoir être réactif et faire face à des imprévus.

2

#### Suis-je doué pour le relationnel?

Le conducteur de travaux fait le lien entre différents corps de métiers impliqués sur le chantier : compagnons, architectes, techniciens, usagers, clients... Cela nécessite de l'écoute, de la patience, un sens de la diplomatie pour argumenter et défendre les choix réalisés.

3.

#### Suis-je attiré par le challenge technique?

Outre l'importance d'avoir de l'intérêt et une compréhension de l'espace comme de la physique des bâtiments, il faut aimer relever des défis très concrets et techniques : quel échafaudage choisir, quelles pierres changer, comment approvisionner et stocker du matériel sur un chantier situé en pleine ville, comment évacuer les déchets...

tratif et financier. Un des grands plaisirs, selon elle, dans la restauration de bâtiments, est « de travailler avec des gens passionnés, notamment les tailleurs de pierre et d'être dans un partage permanent. Il n'y a pas non plus de routine. Chaque chantier est différent et apporte de nouvelles connaissances, notamment techniques. »

#### En savoir plus

#### À lire

 Le secteur du patrimoine génère des retombées économiques importantes, avec notamment un impact très positif sur l'emploi local. Entre 200 000 et 250 000 emplois concernent les travaux et chantiers. portailpatrimoine.fr



### Rythmes de vie Quand l'ado souffre d'insomnie



De nombreux jeunes se plaignent de troubles du sommeil. Où se situe la frontière avec les vraies insomnies?

Texte: MARIANNE PEYRI

adolescence est une période de modification importante du sommeil. Physiologiquement, les évolutions cérébrales et le développement pubertaire fragilisent l'horloge biologique et la quantité de sommeil lent profond diminue. Les ados ont ainsi naturellement tendance à s'endormir tard le soir et à se réveiller plus tard le matin. Or, les rythmes de la société, eux, ne changent pas, avec des cours débutant tôt le matin. De ce fait, beaucoup d'adolescents se plaignent d'un manque de sommeil sachant que leur besoin est évalué entre 9 à 10h par nuit. Ce « jetlag » concernerait près de 18% des pré-ados et un jeune sur deux âgé de 15 à 18 ans¹. D'autres facteurs, comportementaux, entrent en compte. Davantage autonome, l'adolescent peut faire le soir un usage excessif des écrans, sortir tard le soir, négliger son hygiène de vie. C'est également une période de fort questionnement sur l'avenir professionnel ou amoureux, le sens de la vie, qui favorise une hyper vigilance contraire au sommeil. L'anxiété scolaire y participe. Un récent sondage<sup>2</sup> indique que 6 adolescents sur 10 déclarent être angoissés par des interrogations ou lors de la remise de notes.

#### L'alerte rouge: la déscolarisation

Ces troubles, assez courants, sont cependant à distinguer des vraies insomnies. Celles-ci se traduisent par difficultés d'endormissement, mais également des éveils en milieu de nuit et des réveils matinaux trop précoces. Autre signe : le jeune qui souffre d'insomnie, contrairement aux jeunes en « jetlag », n'arrive pas le week-end à récupérer ses heures de sommeil manquées en semaine. Ces problèmes ont de fortes conséquences : sensations de somnolence dans la iournée. altération de l'humeur. difficultés d'apprentissage...

L'alerte rouge est lorsque le jeune n'arrive plus à suivre en cours et se déscolarise. Ces insomnies sévères peuvent être le signe d'une dépression, d'autant plus si on observe chez son ado un isolement social et un repli sur lui-même. Une consultation chez un médecin est nécessaire pour lui proposer une aide psychologique, comprendre les raisons de la dépression, avec, selon les cas, une aide médicamenteuse.

Pour les jeunes, ne souffrant pas de dépression mais se plaignant d'un

#### **RECOURIR OU NON** À DES MÉDICAMENTS

Si la première des solutions est avant tout de parler avec son enfant. on peut recourir à des aélules d'homéopathie ou de pharmacie sans ordonnance. Elles ont le mérite de montrer à son problème. Si celles-ci ne traitant peut prescrire des âge. Certains, à base de sommeil, fonctionnent pour décalage de phases du pour ceux en dépression. Il ne faut surtout pas acheter sur Internet des médicaments

manque de sommeil, il est important que le parent se montre attentif, l'accompagne pour identifier les causes et trouver des améliorations. Il peut agir en restructurant les rythmes de vie familiale (heures de repas collectif fixes, restriction d'accès aux écrans, reprise d'une activité sportive...), évaluer si les conditions de sommeil sont bonnes (lumière, bruit, environnement), vérifier que les causes ne soient pas médicales (allergies, apnée du sommeil...) ou proposer une aide psychologique.

(1) Sofres/ISV, 2005.

(2) Ipsos, janvier 2024.

Avec l'aide d'Agnès Brion, médecin psychiatre, membre de la Société française de recherche et médecine du sommeil. secrétaire générale du réseau Morphée.



#### Pour aller plus loin

#### Internet

reseau-morphee.fr: Un questionnaire en ligne est proposé aux II-18 ans souffrant de troubles du sommeil depuis plus de 3 mois.



# Jeux vidéo Équilibrer "l'agenda" des enfants

Face à la boulimie de leurs enfants pour les jeux vidéo, les parents développent des stratégies pour limiter le temps devant la console.

Texte: ANNE-FLORE HERVÉ

omment faites-vous avec les jeux vidéo ? » Des regards désabusés côté parents, une attention accrue côté enfant. « Si on les écoutait, ils pourraient jouer toute la journée, réagit vivement Dorothée, la mère. C'est catastrophique. » Les enfants ne mouftent pas. « On est obligé de mettre des limites et de trouver différentes stratégies pour y arriver », continue Aymeric, le père. La dernière en date ? Un système de tableau à points qui détermine le temps de jeu autorisé des trois aînés (11, 9 et 7 ans) toutes les semaines, graphique à l'appui. Pour le moment, ça marche plutôt bien même si « c'est un peu contraignant de le tenir à jour », admet leur mère.

« Quand ils donnent des coups de main, ils gagnent du temps de jeu, explique leur père à l'origine de l'astuce. À la fin de la semaine, si le solde est positif, il correspond au temps de jeu autorisé collectivement les mercredi, samedi et dimanche. « On préfère ne pas jouer le mercredi, pour avoir plus de temps le week-end », précise Robin, très impliqué dans le décompte des points. Comme le temps gagné est global pour les quatre enfants, les trois aînés l'utilisent le plus

souvent ensemble, en jouant à des jeux collectifs adaptés à leurs âges. Un moindre mal pour leur mère qui, loin de diaboliser les jeux vidéo, craint surtout qu'ils les privent de temps familiaux déjà restreints par leurs nombreuses activités sportives.

Ne plus avoir de temps partagé avec son fils, Benoît ne l'avait pas anticipé. « En revanche, je me doutais qu'il n'arriverait pas à s'autoréguler », précise-t-il. Sans surprise, depuis que la console s'est invitée au pied du sapin, Baptiste, 10 ans, ne pense qu'à y jouer et n'arrive pas à se limiter. « Le problème se posait déjà avec la télé, remarque son père. Quand on lui demande d'arrêter, il l'accepte mal... » Frustration, sentiment d'injustice, tension... « Mais le plus dur, c'est qu'il se désintéresse de tout le reste, dont les jeux de société en famille! Aucune alternative ne trouve grâce à ses yeux à côté de Zelda qui, objectivement, est un jeu esthétique et intelligent », admet-il. Benoît a réussi à faire admettre à son fils qu'il y passait trop de temps, et Baptiste a accepté le principe d'être limité à deux heures avec une alarme qui anticipe l'arrêt de la console.

### AVIS D'EXPERT



VANESSA LALO. **Psychologue** 

« Les jeux vidéo sont conçus pour être attractifs, ce qui ne veut pas dire que les enfants qui y jouent vont devenir "accros". Reste que le temps passé devant leur console est un sujet prégnant dans les familles qui déplorent aussi les répercussions comportementales. L'adrénaline que provoque l'envie de gagner est la même que dans un match sportif... sans se défouler. Ce qui importe, c'est d'équilibrer l'agenda de l'enfant afin que les autres temps soient respectés (sommeil, temps familiaux, devoirs, ennui) mais aussi de "dédiaboliser" les jeux vidéo. Est-ce si grave de iouer en famille deux heures à un jeu coopératif? Le point de vigilance, c'est de s'assurer que les ieux soient adaptés à l'âge de l'enfant. Avant 10 ans, c'est simple. Après 10 ans, les enfants sont davantage en autonomie, mais rien n'empêche les parents de choisir leurs jeux avec eux et de discuter de leurs pratiques. Il est aussi parfois préférable de limiter le temps en nombre de parties plutôt qu'en nombre d'heures. Et pour l'enfant, c'est plus facile de décrocher s'il est motivé par un objectif à faire ensemble après sa partie. L'enjeu avec les outils numériaues aui nous accaparent tous, c'est de préserver du temps en collectif.»

« L'objectif, c'est qu'il arrive à la stopper seul... C'est la prochaine étape », conclut Benoît



#### En savoir plus:

#### Internet

Pédagojeux, une plateforme qui accompagne les parents pour favoriser une pratique sereine des ieux vidéo chez les enfants.



# Manque de remplaçants: Allo, y'a quelqu'un?

Faute de personnels disponibles, les absences non remplacées (de courte ou longue durée) sont toujours légion, particulièrement dans le secondaire. Une situation qui dure et pénalise les élèves.

Texte: ÉMILIE GILMER

45202. Au moment où nous écrivons ces lignes, c'est le nombre d'heures perdues déclarées par des parents d'élèves sur le site mis à leur disposition par la FCPE : Ouyapa**cours.** Un compteur qui augmente chaque jour, reflétant, entre autres, une problématique récurrente : la difficulté à remplacer les enseignants absents. Car les chiffres sont têtus, et contrairement à ce qu'a affirmé Emmanuel Macron lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024, le remplacement des absences de longue durée (supérieures à quinze jours) - qui relève de la responsabilité du rectorat¹ – est loin d'être réglé. Il s'est même accentué!

Dans le second degré, par exemple, ce taux de remplacement était de 94,5 % en 2022, contre 97 % en 2017, alors même que la continuité pédagogique est une obligation réglementaire. À l'école primaire, où le remplacement est censé être assuré dès la première demi-journée d'absence, la situation s'est également dégradée : le taux de remplacement dans le premier degré était de 77,4 % en 2022 contre 82,7 % en 2016-2017

#### « Même les élèves se plaignent »

Sur le terrain, la pénurie de professeurs remplaçants est tangible. « C'est de pire en pire, s'exclame Christophe Pallier, président de la FCPE du Loiret. Auparavant, le problème se cantonnait à certaines matières, comme les maths, la technologie. Désormais, toutes les matières sont concernées ; aussi bien le français que l'histoire-géo, la philo, etc. Le pire est que cela concerne aussi des niveaux de classe à examen, comme la troisième. la première ou la terminale. Au point que maintenant, ce ne sont plus seulement les parents qui écrivent pour se plaindre de l'absence de professeurs, mais les élèves eux-mêmes! Et pour cause: quand on a un professeur de français absent et non remplacé en classe de première et que l'on n'a toujours pas pris connaissance des textes du bac, l'inquiétude est légitime. »

#### « La situation était connue dès le premier jour »

Certaines de ces absences sont pourtant programmées. « Même pour un congé maternité, un départ à la retraite acté, il faut parfois attendre deux ou



#### **OUYAPACOURS**

recense aussi la non-attribution d'un accompagnant d'élève en situation de handican (AESH) et la fermeture temporaire de l'établissement scolaire pour des raisons sanitaires ou climatiques.

trois mois avant qu'il y ait un remplacant », poursuit Christophe Pallier. À l'école Ambroise Paré B à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, la problématique était connue dès le premier jour. « On savait que l'enseignant de ma fille, en CM2, serait absent tous les lundis, explique Vincent Caqueret, parent d'élève. Sauf qu'ils n'ont pas réussi à trouver de remplaçant jusqu'aux vacances de Noël. Il y en a eu un de manière ponctuelle, mais le reste du temps, l'école n'a pas eu d'autres choix que de dispatcher les élèves dans les autres classes, à faire du dessin. » À Caen, dans le Calvados, les élèves germanistes d'un collège sont restés au total neuf semaines sans cours d'allemand en 2022. « Lorsque l'arrêt maladie de la professeure absente était renouvelé, le contrat du remplaçant se terminait et il fallait plusieurs semaines avant d'en trouver un nouveau », explique Maud Rothmann, présidente de la FCPE du Calvados.

#### « On nous répond que c'est très compliqué »

« La situation s'est encore corsée début janvier 2023, indique la militante. Après les vacances de Noël, certains des élèves qui n'avaient toujours pas de professeur d'allemand ont appris que la professeure de français était absente - et non remplacée – pour un mois. L'inquiétude est montée chez les parents car les élèves se démotivent. » Interpellées, les autorités se montrent impuissantes. « La rectrice ne répond jamais. Quant à la Dasen, elle nous explique qu'ils font leur maximum mais que c'est très compliqué de trouver des enseignants. » Même son de cloche dans un collège de Grenade-sur-l'Adour (dans les Landes), où une professeure de musique en congé maternité n'a pas été remplacée pendant plusieurs mois, tandis qu'un professeur de français n'était remplacé que ponctuellement. « Pour ma fille en 6e, on en est à 70 heures environ de cours perdus, note Olivier Suaud, élu FCPE. Quand on en informe le ministère ou le Dasen, on nous répond que c'est embêtant, que notre situation est compliquée mais que tout est fait pour qu'elle s'arrange. Mais alors, s'ils font tout ce qu'ils peuvent et qu'ils n'y arrivent pas, c'est très grave!»

#### Une meilleure anticipation et des enseignants formés

Une impuissance généralisée due à une crise de recrutement, faute d'attractivité du métier. « Je ne jette pas la pierre aux enseignants ni au chef d'établissement, souligne Olivier Suaud. Ils ont le droit de ne pas venir travailler quand ils sont malades, comme n'importe quel salarié. » Selon la

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), les enseignants sont d'ailleurs moins souvent absents pour raison de santé que les employés du privé... « Par ailleurs, on est capable de comprendre qu'il n'est pas simple de remplacer quelqu'un au pied levé, mais quand un non-remplacement dure de septembre à la mi-janvier, on se fout vraiment de nous! », relève le militant FCPE. Une meilleure anticipation, un vivier plus conséquent d'enseignants formés dans les services de remplacement ; voilà ce que revendiquent les parents. « Ce qui me scandalise, c'est que l'on raconte que l'on va régler les problèmes avec un uniforme, poursuit Olivier Suaud. Alors que la question des absences non remplacées rompt l'égalité des chances, chaque jour, partout sur le territoire!»

(1) Dans le secondaire, on distingue les absences de longue durée, dont le rectorat a la responsabilité, des absences de courte durée (inférieures à quinze jours) qui relèvent des chefs d'établissement.



#### Le répondeur de la FCPE

Allo, v'a auelau'un : c'est le nom donné au « répondeur des parents » imaginé par la FCPE pour dénoncer le manque de remplaçants. Cette ligne dédiée - le O7 67 12 29 85 a vocation à récolter vos messages vocaux via WhatsApp! Si vous souhaitez dire votre colère, votre exaspération, raconter vos galères pour faire garder vos enfants, interpeller la ministre de manière impertinente... vous êtes au bon endroit! Un moyen de rappeler que la promesse « d'un professeur devant chaque élève chaque jour de l'année » formulée tour à tour par Emmanuel Macron, Pap Ndiaye de montrer que derrière les chiffres, il y a des élèves



### La FCPE refuse le tri des élèves!

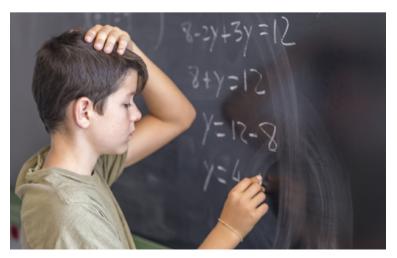
Quelle vision de l'école se cache derrière « le choc des savoirs » ? Sa mesure phare – les groupes de niveau – inquiète et remet en cause la réussite de tous les élèves.

Texte: ANNE-FLORE HERVÉ

e choc des savoirs ». L'annonce du ministre de l'Éducation nationale le 5 octobre 2023 sonne comme une punchline. Les axes du projet mis en ligne sur le site du ministère avec un sens aigu de la communication se révèlent difficilement critiquables : mieux soutenir les enseignants, adapter les enseignements aux besoins des enfants, rehausser le niveau d'exigence et d'ambition pour tous les élèves...

Pourtant, derrière ces mots se dissimule un package de mesures explosives et, pour le moment, ce sont les personnels de direction et les chercheurs qui sont sous le choc. Programmes articulés autour d'objectifs annuels, socle commun réorganisé autour de compétences disciplinaires, recours au redoublement, refondation du diplôme national du brevet (DNB)... « Ce projet est contraire à nos valeurs et engendre de nombreuses difficultés techniques et organisationnelles », insiste Audrey Chanonat, secrétaire nationale Éducation pédagogie au SNPDEN-Unsa.

Le syndicat national des personnels de direction l'a d'ailleurs clairement signifié dans une lettre d'alerte à Amélie Oudéa-Castéra, ministre de l'Éducation nationale en poste le 22 janvier. « Sa mise en œuvre d'ici la rentrée 2024 est un véritable casse-tête. Elle bouscule l'organisation des enseignements, les conditions de travail des enseignants et l'accueil des stagiaires », continue la secrétaire nationale qui déplore également la fin de la marge d'autonomie des établissements.



Jusqu'alors, un nombre d'heures volantes permettait aux équipes de répondre à des besoins « locaux ». « Avec les groupes de niveau en mathématiques et en français pour les 6° et 5°, on ne pourra plus le faire, se désole la syndicaliste. Et dans les petits établissements, ces groupes ne pourront techniquement pas être mis en place, faute de professeurs en nombre suffisant. » Car parmi toutes les mesures - auxquelles s'ajoutent les annonces du président de la République (cours de théâtre, uniforme, EMC) - celle qui fait le plus couler d'encre est sans aucun doute les groupes de niveau¹. « Ils heurtent notre vision de l'école », résume Audrey Chanonat.

### Vers un découragement terrible des élèves

« Une telle mesure est dramatique pour toute la société, explique Sylvain Connac, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paul-Valéry de Montpellier. Qu'il faille se retrousser les manches, pour repenser l'école et pas seulement le collège, c'est une évidence, mais pas avec cette réponse catastrophique, injuste et culpabilisante. »

Pour une fois, tous les chercheurs sont d'accord. Les groupes de niveau sont sans effet notoire sur les meilleurs élèves et catastrophiques pour les moins bons. « Résultat, ils sont très efficaces pour creuser l'écart entre les bons et les mauvais élèves, continue Sylvain Connac. Pas parce que les meilleurs progressent plus vite, mais parce que les plus faibles plongent. »

Mettre un élève en difficulté avec d'autres élèves en difficulté génère des sentiments de découragement et d'incompétence. Le manque de confiance que cela implique rend les apprentissages plus difficiles... et va à l'encontre du troisième axe du choc des savoirs. Comment rehausser le niveau d'ambition pour tous les élèves avec une telle mesure ?

(1) Dans la nouvelle rédaction des textes, suite au Conseil supérieur de l'éducation du 8 février, le ministère a inscrit le mot « groupes », en remplacement de la formule « groupes de niveau » pour tenter d'apaiser le courroux des membres du CSE. Une manœuvre hypocrite qu'ont dénoncé l'ensemble des organisations en votant à l'unanimité contre l'arrêté sur la nouvelle organisation du collège (67 voix contre).



#### **EN SAVOIR PLUS:**

Internet Retrouvez la déclaration CSE du 8 février : https://www.fcpe.asso.fr/communiques-presse

# Uniforme à l'école : l'arbre qui ne cachera jamais la forêt des inégalités

L'expérimentation d'une « tenue vestimentaire unique » à l'école démarre dans une centaine d'établissements volontaires. La FCPE dénonce une mesure illusoire.

Texte: ÉMILIE GILMER



n kit de 200 euros, comprenant cinq polos, deux pulls et deux pantalons, personnalisable localement, et financé à moitié par l'État et à moitié par la collectivité volontaire (mairie, département ou région) ; telles sont les dernières pistes dévoilées en décembre par France Info et publiées sur le <u>site du</u> ministère le 25 janvier. « À travers cette tenue, c'est un retour à l'âge d'or d'une école surannée que l'on nous propose, analyse Stéphanie Rubi<sup>1</sup>, professeure à l'Université Paris Cité. Une école à la Robert Doisneau, avec laquelle les Français entretiennent une relation affective et émotionnelle. Rappelons que cette école-là était extrêmement inégalitaire : passé le primaire, seuls 5% des élèves d'une classe d'âge étaient encore scolarisés. » Qu'importe! Les défenseurs de l'uniforme y croient, car celui-ci « efface les inégalités entre les familles en même temps qu'elle crée les conditions du respect », selon les propres termes du président de la République, le 16 janvier.

"Même les élèves – quand on les interroge sur le sujet – ne sont pas dupes, note Stéphanie Rubi. Ils savent que les inégalités sociales iront se nicher ailleurs; dans les chaussures, les bijoux, la coiffure, la posture corporelle, note l'experte. Autrement dit, croire qu'un simple uniforme règlera le problème des inégalités relève du fantasme et de l'aveuglement : elles persisteront malgré la tenue. » Quant à la question de l'autorité, rien n'a jamais démontré qu'une tenue suffisait à calmer un élève ou à le rendre plus studieux. « Toutes les études réalisées en Nouvelle-Zélande, aux États-

Unis ou en Angleterre révèlent que la tenue unique n'a aucune incidence sur les apprentissages », précise Stéphanie Rubi.

#### Des enjeux de fond qui restent sans réponse

L'histoire ne dit pas, par ailleurs, si le modèle sera différent pour les filles et les garçons. Mais ce qui est certain, c'est que cette expérimentation intervient à la suite de nombreuses polémiques autour des tenues féminines, à l'instar du fameux crop top, ce tee-shirt qui laisse entrevoir le nombril... « C'est toujours le corps des femmes qui pose problème et jamais le regard que l'on pose dessus, remarque Christine Bard2, historienne spécialiste de l'histoire des femmes et du genre. Je ne dis pas qu'il ne faut pas poser de limite, car les excès peuvent exister bien sûr, mais on ne règle pas le problème en imposant une tenue unique à tout le monde. On règle le problème dans le dialogue avec l'élève pour l'amener à réfléchir à son rapport aux autres, à ce que son vêtement symbolise, etc. » En attendant, les enjeux de fond restent sans réponse... « Les défenseurs de la tenue unique soulèvent des questions cruciales ; celle de la cohésion entre élèves ou du sentiment d'appartenance à une communauté éducative, remarque Stéphanie Rubi. Mais on n'agit pas sur les bons leviers. De mon point de vue, les vrais enjeux sont ailleurs : renforcer le désir d'apprendre (en rappelant combien l'accès à une école publique, mixte et gratuite, est une chance), améliorer le climat scolaire via une relation bienveillante à l'adulte, la lisibilité des règles et la qualité des enseignements, et proposer un récit d'avenir aux enfants, en leur disant quelle place on leur réserve. » Rien de tel, pour l'heure, dans la feuille de route du gouvernement, qui annonce toutefois un suivi scientifique et une évaluation de l'expérimentation. Et sa généralisation en 2026, si les résultats sont concluants...

(1) Codirectrice du département des sciences de l'éducation, affiliée au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS). (2) Auteure de Ce que soulève la jupe. Identités, transgressions, résistances, éd. Autrement, 2010.

# Stage ou SNU : un "choix" qui condamnera les "sans réseau"

Une séguence d'observation en milieu professionnel de deux semaines possiblement remplacée par un module du Service national universel (SNU): voilà ce qui attend les élèves de seconde dès le mois de juin 2024.

Texte: ÉMILIE GILMER



l est pour le moins paradoxal de vouloir "reconquérir le mois de juin" (ce sont les mots de Gabriel Attal) pour finalement mettre les élèves de seconde en dehors des établissements et des apprentissages »,

ironise Grégoire Ensel, président de la FCPE. Il faut dire que la mesure, officialisée par un décret suivi d'un arrêté le 29 novembre dernier, a de quoi surprendre : « Cela représente quand même deux semaines de cours perdus!, ajoute le président. Deux semaines qui auraient pu être l'occasion pour les élèves de conforter leurs acquis pour l'année suivante, préparer leurs choix d'orientation, ou retravailler les fondamentaux en petits groupes. »

Autre sujet d'inquiétude : ce « choix », tel qu'il est présenté, entre séquence d'observation en milieu professionnel et Service national universel (le séjour de cohésion ou la mission d'intérêt général), en est-il vraiment un ? « On sait très bien que lorsqu'on ne dispose pas d'un réseau personnel, que l'on est peu mobile et/ou que l'on vit éloigné des grands centres urbains économiquement dynamiques, il est beaucoup plus compliqué de trouver un stage, remarque Grégoire Ensel. Sans compter le risque de télescopage avec les stages obligatoires des lycées professionnels ;

rien n'indique que le monde de l'entreprise pourra absorber un tel afflux de demandes. »

#### Une façon d'imposer le SNU malgré les controverses

Certes, et la FCPE salue l'initiative qu'elle a réclamée, une plateforme de recherche de stages va être mise en ligne (le ministère annonce 200 000 offres publiées prochainement). Mais encore faut-il s'assurer d'une vraie répartition sur le territoire. « Quoi qu'il en soit, le risque existe qu'un certain nombre de lycéens se tournent vers le SNU par défaut », estime Grégoire Ensel. Une autre question se pose d'ailleurs : les structures d'accueil seront-elles en capacité de les accueillir? Du propre aveu du ministère auprès du SNPDEN-Unsa (le syndicat des chefs d'établissement), le nombre de places disponibles sera à peine supérieur à celui de l'année dernière, quand le SNU ne s'effectuait encore que sur la base du volontariat.

Malgré les difficultés, le gouvernement persiste pourtant, avançant à marche forcée vers une généralisation largement décriée. En juin dernier, différentes organisations (dont la FSU, le Sgen-CFDT, la CGT, etc.) signaient aux côtés de la FCPE un communiqué pour dire leur refus du SNU. Ils y dénonçaient « le coût d'un gadget présidentiel déconnecté de la réalité : plus de 2 milliards d'euros par an en cas de généralisation, selon un dernier rapport du Sénat, alors même que le service public d'éducation manque de tout. » « Le SNU vient priver l'école d'un financement qui lui serait extrêmement précieux pour assurer la mixité sociale et être le creuset républicain qu'elle doit être », relève Grégoire Ensel. Car le communiqué le rappelait : « Faire du SNU l'alpha et l'oméga de la politique de mixité sociale relève de l'illusion, voire de la tromperie. »

#### **EN SAVOIR PLUS:**

Internet Un vœu intersyndical a été déposé en Conseil supérieur de l'éducation le 15 juin 2023. https://www.fcpe.asso.fr/communiquespresse?page=5

# École inclusive : le système craque faute de moyens

En décembre, le Conseil constitutionnel a censuré une réforme visant à donner plus de pouvoir à l'Éducation nationale dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Une tentative de passage en force qui provoque l'indignation.

Texte: ÉMILIE GILMER

acte II de l'école inclusive pouvait-il plus mal commencer? Alors que la loi pour une école de la confiance avait créé en 2019 les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) pour favoriser la coordination des ressources (aides humaines, pédagogiques, éducatives, etc.), voici que le gouvernement envisage déjà de passer à autre chose. L'article 233 de son projet de loi de finances 2024 - finalement censuré par le Conseil constitutionnel jugeant qu'il n'avait pas sa place dans une loi de finances! - projetait de les remplacer par des pôles d'appui à la scolarité (PAS). Ce changement d'appellation recouvrait en réalité des modifications majeures : le texte prévoyait que l'Éducation nationale apporte une réponse de premier niveau aux besoins des élèves, court-circuitant le travail de la MDPH1 qui n'intervenait plus qu'en cas de recours.

« Dans le texte tel qu'il était écrit, l'Éducation nationale, par ailleurs garante du droit à la scolarisation pour tous les élèves, devenait juge et partie puisqu'il lui revenait à la fois d'évaluer les besoins et de mettre en place les accompagnements », s'alarme Sonia Ahehehinnou, vice-présidente de l'UNAPEI et l'une des porte-parole du Collectif Handicaps. Avec le risque que des considérations budgétaires, par exemple, ou le degré d'implication de tel ou tel chef d'établissement ne pèsent sur la qualité des accompagnements proposés. En bref, que les moyens alloués ne soient pas à la hauteur des besoins...

### Un manque criant de professionnels formés

Bien sûr, tous les acteurs s'accordent à le dire : la coopération entre les différentes parties prenantes doit s'améliorer. « Mais l'idée n'est pas de déconstruire ce qui fonctionne, relève Sonia Ahehehinnou. La dimension pluridisciplinaire des CDAPH² qui statuent sur les besoins de compensation des élèves (humains et matériels) est indispensable. C'est ce croisement des regards – celui de la famille, des associations, des experts médico-sociaux – qui permet d'être au plus près des besoins. » De quoi a-t-on urgemment besoin

alors? « De moyens!, répond Adeline Nedey, administratrice nationale de la FCPE et membre du groupe de travail sur l'école inclusive. L'article 233 prévoyait le recrutement de cent enseignants spécialisés pour coordonner ces futurs pôles, mais d'où venaient ces référents? Notre crainte est que l'on continue à dépouiller les Rased³... » Rappelons que le manque de professionnels formés (les AESH notamment) demeure le problème le plus prégnant sur le terrain. Avec pour conséquence des élèves sans aide humaine (alors qu'elle est notifiée) et des enseignants en souffrance...

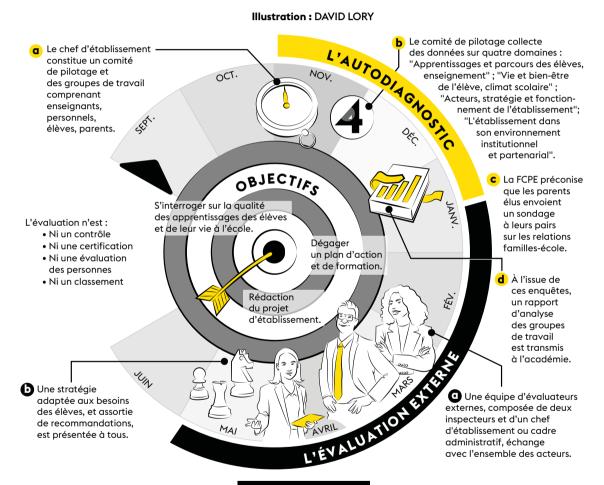
Pour l'heure, aucune annonce significative n'a été faite et le projet de PAS reste en stand-by, laissant les associations dans le flou et l'inquiétude, échaudées par la méthode précédemment employée... « L'article 233 tel qu'il a été présenté n'a pas été discuté avec les associations en amont, ce projet n'a été ni concerté ni validé », précise Sonia Ahehehinnou. En attendant, le Collectif Handicaps continue de réclamer la mise en place d'un observatoire. « Il faut commencer par caractériser les problématiques et quantifier les besoins, note l'experte. Sans cela, comment calibrer un financement à la hauteur des besoins ? »

- (1) Maison départementale des personnes handicapées.
- (2) Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
- (3) Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.



# L'évaluation des écoles et établissements scolaires

Créé en 2019, le Conseil d'évaluation de l'école (CEE) doit évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire.



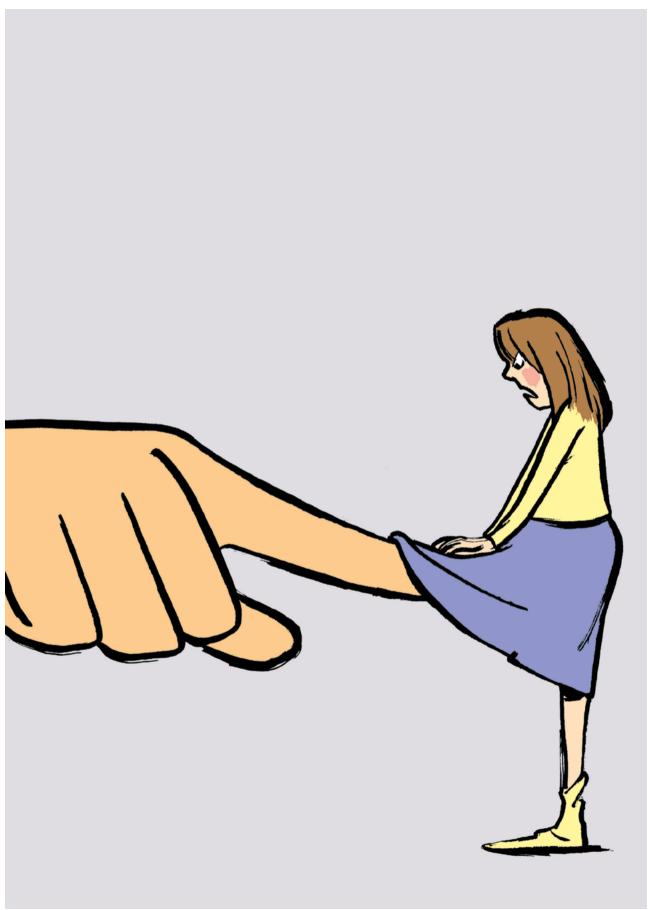
#### L'AVIS DE LA FCPE

L'évaluation de l'école était au cœur du programme éducatif d'Emmanuel Macron lors de la présidentielle de 2017 : « Chaque établissement scolaire bénéficiera d'un diagnostic régulier, portant sur l'ensemble de ses missions : enseignement, progrès des élèves, projets pédagogiques, climat scolaire. » En 2019, l'instance chargée de piloter le dispositif a donc été créée. Non sans débat. Après un démarrage ralenti par le Covid, la campagne d'évaluation est montée en puissance. Selon le dernier bilan, 6 400 écoles publiques et privées, soit 16 % d'entre elles, et 48 % des établissements du second degré ont déjà réalisé leur évaluation. L'objectif

de la fin de ce premier cycle ayant été fixé à 2025. Dès la création du CEE, la FCPE a plaidé et obtenu que les parents d'élèves soient pleinement associés et qu'ils puissent intégrer les comités de pilotage. Les temps de travail doivent être organisés à des horaires qui permettent leur participation active. Sur le fond, la FCPE partage avec les syndicats l'idée que l'évaluation ne doit pas être le prétexte d'un « renversement de logique ». Trouver, dans chaque établissement, une organisation ou des décisions d'action pour «optimiser» l'utilisation des moyens attribués ne doit pas dédouaner l'institution de son obligation de moyens.

# #STOPINCESTE









# Loi continues les familles en danger?

Jeudi 25 janvier 2024, le Conseil constitutionnel a largement censuré la loi « immigration ». Son ombre plane encore, avec la peur de graves conséquences sociales.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



ANINA CIUCIU
Avocate

Née en 1990 en Roumanie, Anina Ciuciu est avocate et marraine du collectif #École pour tous qui défend l'obligation de scolarisation de tous les enfants établis sur le sol français.

66 Nous restons plus déterminés que jamais. Notre combat, c'est l'accès à nos droits, l'accès à nos rêves."

ANINA CIUCIU

Dans le texte de loi « immigration » adopté en commission mixte paritaire le 19 décembre 2023, beaucoup de dispositions, retoquées par le Conseil constitutionnel, concernaient les familles et leurs enfants. Quel décryptage en faites-vous ?

Lise Faron: Effectivement, beaucoup auraient pu aggraver la situation des familles, notamment celles qui mettaient en avant la préférence nationale, une exclusion des droits sociaux fondée sur la nationalité. Si l'opinion publique s'en est émue, de telles exclusions existent déjà. Aujourd'hui, par exemple, les personnes dont les enfants sont nés à l'étranger, et qui ne sont pas entrés en France par le biais du regroupement familial – arrivés, soit en accompagnant leurs parents sans visa, soit avec un visa de court séjour – ne peuvent pas bénéficier de prestations familiales dans l'immense majorité des cas. Or, ces prestations sont versées dans l'intérêt des enfants.

Anina Ciuciu: J'ai vécu cette loi de façon très personnelle. À 8 ans, j'ai dû quitter la Roumanie, car mes parents étaient victimes de discrimination. Ils ont perdu leur travail lorsque leur identité romani a été découverte. Mon père, amoureux de l'idéal républicain, a choisi la France. Il voulait nous offrir un avenir meilleur. Malheureusement, nous avons vécu l'extrême précarité : bidonville, squat, hôtel social, camion aménagé... Ce fut un combat de plusieurs années pour régulariser notre situation et accéder à l'école, au travail et à la dignité. J'ai dû me battre pour devenir aussi française, quand mes sœurs et mes parents n'ont pas été naturalisés. Si cette loi avait été votée quand nous sommes arrivés en France, je n'aurais jamais pu devenir avocate! Cette loi constitue une grave régression de l'État de droit qui fait basculer la France dans un paradigme nationaliste et répressif.

Le Conseil constitutionnel a censuré un grand nombre d'articles pour des raisons procédurales dont ceux qui validaient l'exclusion des mécanismes d'assurances sociales fondée sur le critère de nationalité. Peut-on pour autant être soulagé?

**L.F.:** Le Conseil constitutionnel n'a pas souhaité se prononcer sur le fond. Aurait-il pu valider ces textes ? Ou au contraire, passer par la forme est-elle une manière habile de les exclure à ce stade du processus ?

Nous n'en savons rien. Une chose est sûre : ces dispositions controversées pourraient tout à fait revenir au Parlement.

**A.C.:** C'est une façon facile de censurer les articles, la façon la plus procédurale qui permet de ne froisser personne. Cela n'empêchera malheureusement pas qu'elles soient votées à l'occasion d'une nouvelle loi, car il ne s'est pas prononcé sur la constitutionnalité des textes.

#### Le 19 décembre 2023, la commission mixte paritaire a aussi remis en cause l'inconditionnalité de l'hébergement. Quelles auraient pu en être les conséquences ?

**L.F.:** Nous défendons ce droit à l'hébergement inconditionnel. Être à la rue rend toute démarche d'accompagnement beaucoup plus complexe et lourde avec la nécessité de passer par des avocats. Que ce soit pour les bénévoles ou les professionnels, nous avons des difficultés à nous retrouver dans les différents dispositifs. L'accompagnement donne de moins en moins de résultats, avec des conditions de plus en plus strictes qui viennent empêcher les gens d'accéder aux droits, alors que les délais de procédure s'allongent.

**A.C.:** En septembre dernier, l'Unicef comptait plus de 2 000 enfants à la rue, en danger, privés du droit à

l'école, à la santé... La majorité des personnes en hébergement d'urgence sont des familles avec enfants, de nationalité étrangère! On nous annonce des efforts sur la création du parc locatif, qui va mettre des années, et en même temps, on priverait des milliers de personnes de l'hébergement d'urgence? Cela fabriquerait des générations d'enfants analphabètes, voués à la marginalité et à la délinquance.

L'article 44, validé, lui, par le Conseil constitutionnel, prévoit que les enfants placés de nationalité étrangère à l'âge adulte prouvent qu'ils ne sont pas soumis à une obligation de quitter le territoire français (OQTF) pour bénéficier du maintien de leur protection au-delà de 18 ans. Quel impact cela aura-t-il sur les jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ?

**L.F.:** C'est une disposition très grave. On vient faire ici un lien entre politiques de protection de l'enfance et politiques d'expulsion. Avec cette loi, désormais, les jeunes qui étaient confiés à l'ASE qui, à leur majorité, font objet d'une OQTF par la préfecture, perdent leur droit à un contrat jeunes majeurs qui assure la continuité de la protection accordée aux mineurs pendant les premières années de leur majorité. Ces jeunes, on les accompagne avec des moyens, certes insuffisants, d'aide à l'insertion, de formation... pendant leur minorité, et à leur majorité, l'OQTF signe la fin de la protection. Si la plupart des OQTF ne sont pas mises à exécution, elles entravent durablement l'accès à un titre de séjour.



LISE FARON Membre de La Cimade

Lise Faron est responsable des questions
« Entrée, séjour et droits sociaux »
à La Cimade, qui accueille dans ses
permanences plus de IIO OOO personnes
migrantes, réfugiées ou en demande d'asile.

**A.C.:** Laissez-moi vous raconter le parcours de Saifoulay Sow, membre du collectif #École pour tous. Ce jeune orphelin guinéen n'a pas eu la chance d'aller à l'école dans son pays. Avec son grand frère, ils ont traversé la Libye. Il a vécu l'esclavage, l'incarcération, la

torture. Il a perdu son frère tué par un passeur, est arrivé en Italie dans un état désastreux. Une fois en France, à 15 ans, il a demandé la protection de l'enfance. On la lui a refusée. Il s'est retrouvé à la rue. Grâce à ses efforts, il est entré aux Compagnons de France en tant que chaudronnier, avec un contrat jeune majeur. Avec cette loi, son parcours aurait été bloqué. La majorité des mineurs non accompagnés (MNA) reçoivent une OQTF à leur majorité. On s'est battu pour qu'il n'y ait plus de sorties sèches de la protection de l'enfance

à 18 ans, une des avancées de la loi d'Adrien Taquet, et cet article revient dessus! Ce sont des rêves brisés.

revenir au Parlement."

Une chose est sûre:

ces dispositions

controversées

pourraient tout à fait

### Quel est le ressenti de la loi « immigration » par les jeunes et les familles étrangères ?

**A.C.:** Au sein de notre collectif, nous avons suivi ces débats avec beaucoup d'inquiétude. Nous ressentons la volonté de nous exclure de la société française. Cela donne l'impression que nous n'avons pas de place, malgré nos efforts. Pour que l'intégration fonctionne, il faut que quelque chose nous permette d'y adhérer. Or, on nous laisse à la marge. Cela crée du désespoir, de la frustration. Même si l'adoption de cette loi a des conséquences désastreuses, nous restons plus déterminés que jamais. Notre combat, c'est l'accès à nos droits, l'accès à nos rêves.





# Cantine: plus bio, plus sain, c'est possible!

À l'initiative de la FCPE des Pyrénées-Orientales, un colloque a rappelé les enjeux d'une restauration plus qualitative et les solutions face au frein des coûts.

Texte: MARIANNE PEYRI

a loi Égalim prévoit pour les cantines scolaires 50% de produits locaux, dont 20% en bio. Globalement, elle est respectée, mais cela reste modeste. C'est, par exemple, un fruit de verger bio dans un repas. Mais « local » ne veut pas forcément dire sain. Compte tenu de l'urgence climatique, on pourrait aller plus loin », estime Rémy Landri, président de la FCPE des Pyrénées-Orientales. Ainsi, à l'initiative de ce conseil départemental FCPE, un colloque s'est tenu, le 20 janvier, au lycée agricole de Théza dans les Pyrénées-Orientales. Plus de 120 personnes – parents élus, acteurs économiques de la restauration, associations - ont enchaîné conférences et tables

« Pour faire évoluer les pratiques, il est essentiel que ces acteurs partagent leur expérience, car selon les établissements, les fonctionnements sont très différents », justifie Rémy Landri qui souligne ainsi la présence au colloque de représentants de la FCPE de Montpellier et Mayotte, cette dernière région souffrant de nombreux problèmes sur la qualité des produits. Les

rondes menées par des experts de

l'alimentation bio et saine, végétale et

durable, et du gaspillage alimentaire.

enjeux sont de taille. Comme l'a rappelé Grégoire Ensel, président national de la FCPE, « on n'apprend pas bien le ventre vide ». Le repas méridien, parfois seul repas équilibré de la journée pour certains enfants, se révèle une question de santé publique. Il est aussi un temps éducatif de découverte de goûts diversifiés, un moment de « pause » pour le bien-être de l'élève, une porte d'entrée pour sensibiliser au bio.

### Végétalisation, récupération, mutualisation

Alors que l'inflation et le coût des aliments sont avancés comme l'un des freins pour une alimentation plus saine et bio, le colloque a permis de mettre en lumière de nombreuses solutions. Cyril Ernst, cofondateur d'Assiettes végétales, a prôné la végétalisation, soit le remplacement de la viande par des végétaux riches en protéines et dont la production génère moins d'impact environnemental. Les débats ont aussi mis en avant les quantités énormes gaspillées dans les cantines : pour 1000 élèves, et sur un seul repas, on compte 70 kilos de perte en primaire, 135 kilos au collège et 150 kilos au lycée. « Or, il est possible de donner une seconde vie à ces produits, par des dons aux associations ou

une réutilisation dans d'autres plats. Cela permet vraiment de baisser les coûts », souligne Rémy Landri. Le midi, les participants, ont pu, eux-mêmes, tester une soupe élaborée à partir d'invendus récupérés. Les associations telles que « Mangeons local », ont soutenu la solution de mutualiser les achats auprès de coopératives bio pour mieux négocier les prix.

« Un des temps forts a été aussi le témoignage passionnant de Pierre-Yves Rommelaere1, cuisinier en collège et coauteur du livre Une autre cantine est possible (Éd. le Croquant). On a pu réaliser combien les cuisiniers peuvent être décisionnaires sur la qualité des produits », ajoute Rémy Landri pour qui, en parallèle, la volonté des élus doit être plus forte. « L'objet du colloque était aussi de faire prendre conscience aux parents qu'ils ont un rôle à jouer, ils peuvent questionner les établissements sur d'approvisionnement, la liaison chaudfroid, voir ce qui peut être amélioré et essayer d'aller plus loin que la loi Égalim, tendre vers du 100% bio. L'urgence climatique, c'est maintenant. »

(1) Lire le Regards croisés de notre Revue des parents n°437 sur fcpe.asso.fr/revue-des-parents



# Nos actions

À l'occasion du Safer Internet Day, la FCPE a organisé pour les parents d'élèves un webinaire gratuit, animé par Axelle Desaint, directrice d'Internet Sans Crainte.



# Enfants et écrans : mode d'emploi!

Texte: ALEXANDRA DEFRESNE

on ado de 17 ans refuse depuis toujours de nous montrer ce qu'elle fait sur

les écrans, son temps d'écran, et nous demande la confiance, plutôt que le contrôle parental, est-ce un problème ? » « Concernant les outils de contrôles parentaux, nos ados savent mieux que nous les prendre en main et les changer ! » « Comment limiter un temps sur YouTube ? ». Mercredi 31 janvier, les messages de parents en recherche de solutions face à l'omniprésence des écrans dans la vie de leurs enfants ont envahi le chat du webinaire organisé par la FCPE et Internet Sans Crainte.

Après une courte introduction d'Anne-Charlotte Rossi, vice-présidente de la FCPE, Axelle Desaint, coordinatrice du Safer Internet France, qui était aux manettes de ce rendez-vous de 2 heures en ligne, a répondu de façon quasi exhaustive à tous leurs motifs d'inquiétude.

Plus de 260 parents étaient connectés pour suivre cette conférence interactive. Avant

de délivrer une avalanche de conseils selon l'âge des enfants, Axelle Desaint a proposé aux participants de se prêter au jeu des sondages en direct et a ainsi pu déconstruire quelques idées reçues. Notamment celles sur les effets potentiellement dangereux des écrans, études à l'appui. Troubles du sommeil, dépendance, échec scolaire, isolement social, obésité, troubles du langage, agressivité..., les risques sont réels, mais parfois à nuancer. Les recherches ont néanmoins montré que la surconsommation d'écrans peut multiplier par deux le risque d'échec scolaire à l'adolescence.

D'où l'importance que les parents se saisissent du sujet. « L'enjeu est de garder le dialogue et de garder votre place de référent. Les adolescents ont encore besoin de vous, insiste Axelle Desaint. Guider son enfant, c'est d'abord s'intéresser à ses activités, sans jugement, de définir ensemble les règles d'utilisation des écrans et savoir les faire évoluer régulièrement. C'est aussi, quand on peut, donner l'exemple. Car nous

aussi, nous ne sommes pas toujours exemplaires, et parfois même un peu scotchés ». Dans la seconde partie du webinaire, l'intervenante a détaillé, pour chaque tranche d'âge, les problématiques auxquelles les parents sont confrontés. Et a apporté de nombreuses réponses.

### Créer sa charte numérique en famille

Parmi les principales, Axelle Desaint a rappelé qu'un bébé, avant 3 ans, n'avait absolument pas besoin d'écrans, mais de l'attention, du regard et de l'écoute de ses parents. Entre 3 et 6 ans, la préconisation reste de limiter le temps d'écran, en choisissant plutôt de définir un nombre de dessins animés par exemple pour éviter la frustration. Entre 7 et 10 ans, les usages s'intensifient. Les parents s'inquiètent des risques auxquels s'exposent leurs enfants, en ce qui concerne leur image en ligne ou les contenus inadaptés (pornographie, violence...). Il est alors temps de poser un cadre. L'outil en ligne Faminum, qui permet de créer en famille sa propre charte des pratiques numériques, peut être très utile. À partir de 11 ans et avec l'arrivée au collège, les outils numériques prennent une place importante dans le quotidien des pré-ados et des ados. L'enjeu est alors de favoriser l'autonomie de son enfant et de respecter son intimité, tout en continuant à l'éduquer au numérique. « Ce n'est pas inné pour vos enfants. Ils ne savent pas paramétrer les réseaux sociaux pour se protéger, prévient Axelle Desaint. Leur donner les bonnes informations, c'est s'assurer qu'ils vont les utiliser de la bonne manière – puisque vous ne serez pas avec eux sur les réseaux –, et qu'ils ne vont pas se mettre en danger. »



#### **EN SAVOIR PLUS:**

Internet « Connectés, engagés... et toi? »: la FCPE diffuse sur son site <u>fcpe.asso.fr</u>, en partenariat avec Internet Sans Crainte, deux guides pratiques pour les sensibiliser à leur responsabilité en ligne.



#### 1 ALPE

#### **ALPES-MARITIMES**



#### 1 m² par élève dans la cour!

Une chaise, un élève ! 1 m² par élève dans la cour du collège! Les parents FCPE, les enseignants et le personnel de vie scolaire de Jean-Giono dans le quartier Saint-Roch à Nice ont organisé une action commune pour dénoncer la surpopulation de l'établissement. Depuis septembre 2023, 728 élèves s'y entassent. À la rentrée 2024, la projection des effectifs est établie à 742. Les élus FCPE ont fait mesurer le bruit : 112 décibels, sachant que le volume sonore d'une boite de nuit s'élève à IIO. Bruit, mais aussi bousculades, accidents, conditions d'apprentissage dégradées sont autant de raisons qui ont poussé à la grève. Le mouvement s'est arrêté après la promesse par l'inspecteur d'académie que la 7e classe de 6e prévue à la rentrée ne serait pas ouverte pour des raison de sécurité.



#### **EN SAVOIR PLUS:**

Facebook facebook.com/FCPE.Giono



# La ségrégation scolaire : un poison pour la République

ans un communiqué en date du 29 janvier 2024, la FCPE Haute-Garonne interpellé les parlementaires de tous bords afin qu'ils s'attellent « à la rédaction d'un texte législatif déclinant l'objectif de mixité apparu en 2013 dans le code de l'éducation, mais jamais mis en application ». À Toulouse, la FCPE 31 a suivi et accompagné le plan Mixité initié par le conseil départemental depuis plus de six ans : « une initiative ambitieuse, exemplaire et malheureusement rare », estiment les parents d'élèves. Les résultats observés sont probants : les compositions des collèges publics se sont nettement harmonisées.

### **Encadrer le financement du privé**

« Les collectivités peuvent agir sur la sectorisation. Il faut maintenant qu'elles y soient poussées par la loi », écrivent les parents d'élèves du département qui demandent un encadrement du financement des établissements privés, constatant que la fuite vers les collèges privés des familles favorisées n'a « jamais été aussi forte ».



« Il est plus que temps que le service public de l'éducation veille réellement à la mixité en ajoutant dans la loi les articles nécessaires sur la sectorisation, l'affectation et l'inscription, l'enseignement privé, la carte des formations, les fausses adresses. » Parmi les solutions avancées : redonner la main à l'État financeur en matière d'affectation des élèves dans les écoles privées.



#### EN SAVOIR PLUS: Site fcpe31.org



#### ,7M€ C'EST LE COÛT

estimé de l'uniforme si l'expérimentation était appliquée aux 8 600 élèves de Limoges.



#### **HAUTE-VIENNE**

#### L'égalité, oui! L'uniformité, non!

« Les responsables politiques, promoteurs de l'uniforme scolaire, avancent qu'il permettrait de rétablir une forme d'égalité entre élèves en freinant la visibilité des vêtements de marque. Il s'agit d'une erreur caricaturale car ils confondent l'égalité et son faux-semblant, l'uniformité ». Dans un communiqué du 21 février, plusieurs partis politiques, les Délégués départementaux de l'Éducation nationale, le Comité laïcité République Limousin, l'UFAL Limoges et la FCPE Haute-Vienne protestent contre cette expérimentation en trompe-l'œil. Les organisations listent les chantiers qui devraient bénéficier de ce budget pour limiter les inégalités scolaires : la gratuité du matériel scolaire; augmenter le nombre d'Atsem à Limoges; lutter contre le harcèlement ; financer une semaine de classe de découverte ; rendre accessibles les espaces culturels et sites sportifs.



#### **EN SAVOIR PLUS:**

X (ex-Twitter) Lire le communiqué @psHauteVienne





Olivier Liron, 36 ans, écrivain¹ et enseignant, diagnostiqué haut potentiel intellectuel (HPI) et autiste Asperger, raconte son parcours de souffrance et de résilience.

# "Il faut être attentif à la fragilité des enfants"

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

Sur la couverture de son livre, un banc de sardines noires et blanches voguent dans un sens, tandis que l'une d'entre elles, de couleur rouge, nage à contre-courant. S'il parvient aujourd'hui à s'en amuser, ce sentiment de différence l'a tenu longtemps éloigné des autres. Il faut dire que très tôt, Olivier Liron s'est distingué de ses camarades. Il lit couramment à 4 ans, a sauté deux classes avant le CE1. Il a un QI de 162, « un peu mieux qu'Albert Einstein, 160, et beaucoup moins bien que Garry Kasparov, 190 », écrit-il.

Ses capacités hors normes s'accompagnent de passions dévorantes, obsédantes, loufoques ; mais aussi d'une hypersensibilité ; il se sent fragile, marqué par une grande vulnérabilité. « Je ressens chaque chose avec beaucoup

d'intensité, la joie, la tristesse ou l'angoisse », confiet-il dans son livre. Plus tard, dans son parcours, le diagnostic viendra éclairer son profil « neuro-atypique ». Mais en attendant, sa différence le questionne, le taraude, et bien souvent, l'exclut du groupe.

#### Confronté au harcèlement

Avec l'entrée au collège, tout s'accélère. On ne parle pas de harcèlement scolaire à l'époque, mais c'est bien ce dont il s'agit : les surnoms – « la Binocle », « Père Castor » à cause de ses dents en avant ou « l'Intello » – puis les agressions répétées, les humiliations quotidiennes. « J'ai vécu ce que vivent beaucoup d'enfants, dit-il. Le rejet lié à la différence. Une violence qui provoque un grand mal-être et beaucoup de dégâts. » Pourtant, au cœur de ce chaos, Olivier a un refuge : la lecture et l'écriture, l'imaginaire et la poésie. Un moyen d'expression et d'évasion, autant qu'un accès à la beauté. La compagnie des livres est son eldorado et sa planche de salut.

À 17 ans, il intègre une prépa littéraire, puis l'École normale supérieure où son besoin d'apprendre est insatiable. Son parcours le mène vers l'enseignement (il est agrégé d'espagnol) et vers l'écriture : il publie du théâtre et des romans, entre autres, dont Einstein, le sexe et moi (où il raconte son expérience dans l'émission tv Questions pour un super champion dont il est quintuple vainqueur).

#### Donner des clés de compréhension

Ce qui lui tient à cœur aujourd'hui est de témoigner. « La stratégie de la sardine n'est pas un livre de psychologie clinique, dit-il. Je voulais parler de ma différence depuis mon point de vue, me replonger dans ce ressenti pour essayer de le partager et qu'il puisse être utile à des gens qui se posent des questions sur ce que vit leur enfant. » Car l'auteur poursuit un objectif : contribuer à changer le regard sur les enfants neuro-atypiques, en rappelant leur vulnérabilité...

« Je suis frappé par l'image fantasmatique que l'on a des enfants HPI, comme dotés de super pouvoirs, dit-il. En réalité, cette image du petit génie, tueur en maths et heureux dans un monde dénué d'affect, fait beaucoup de mal à leur épanouissement. Car elle crée une attente qui risque d'isoler l'enfant, le condamner à l'excellence et à la performance. » Il le répète : chez lui, la part de fragilité et de sensibilité ont été des ressources cruciales, déterminantes. Et même s'il a eu longtemps le sentiment de nager à contre-courant, il est parvenu à faire sa place parmi les autres, tout en préservant sa singularité. C'est là le cœur de son propos : aider chacun à s'accepter.

(1) La stratégie de la sardine, aux éditions Robert Laffont, 2023.

99

Salon des Séjours Linguistiques & Educatifs



ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE CONFÉRENCES THÉMATIQUES & ATELIERS



16 mars 2024

10h - 18h Lycée Henri IV

1 rue Clotilde - Paris 5e

M 10 Cardinal Lemoine















ll•elle sait

à l'école.

qui contacter au bon moment pour les petits

et grands problèmes

qui surviennent

Il•elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

# LES ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE



Il•elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.





Il•elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Il•elle est soutenu•e
dans ses initiatives
par un réseau
national
et il•elle peut
impulser
pétitions,
manifestations
quand cela est
nécessaire.